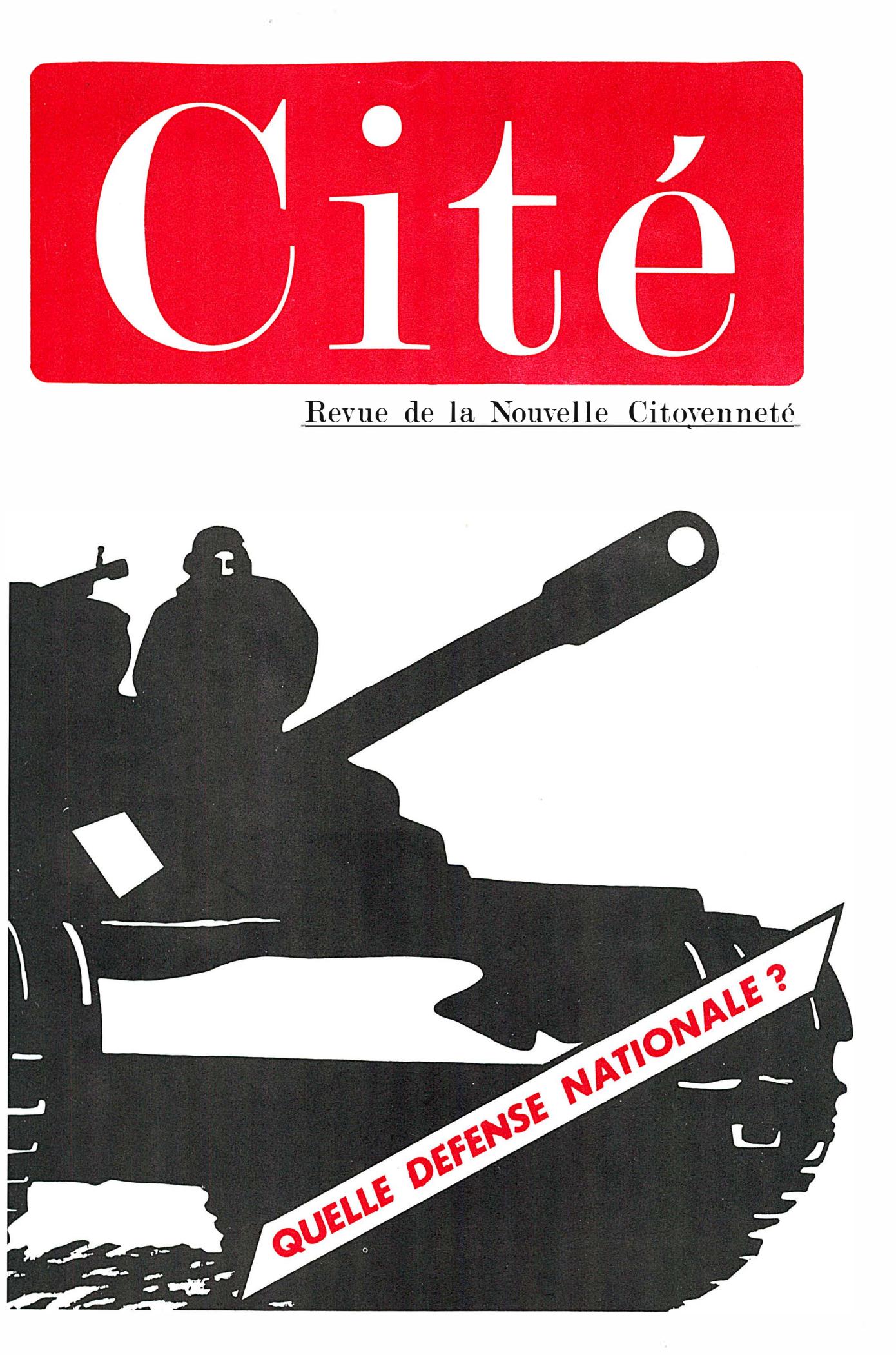


# Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



QUELLE DEFENSE NATIONALE ?



# Cité

## Revue de la Nouvelle Citoyenneté

CITÉ. Le titre de notre revue dit bien qu'elle invite ses lecteurs à se poser les questions qui touchent au présent et à l'avenir de notre pays.

Il exprime aussi le souci commun de ses rédacteurs, qui est de proposer une réflexion d'ensemble, par delà les camps idéologiques et politiques, par delà les corporatismes et les égoïsmes partisans qui prétendent imposer leur vues partielles et partiales à l'ensemble de la communauté.

CITÉ sera donc une revue de libre recherche sur la politique, l'économie, la culture dans la société d'aujourd'hui, ébranlée par ses divisions, menacée dans son existence par un impérialisme multiforme, étouffée par la logique froide du capitalisme et de la bureaucratie.

Elle sera aussi le résultat d'un effort collectif. Proche des Clubs pour la NOUVELLE CITOYENNETÉ, lancés en mai 1982 par la Nouvelle Action Royaliste, elle publiera les travaux de ces clubs, qui s'efforcent de poser les conditions d'une reconquête de leurs pouvoirs par les citoyens, de fixer les étapes possibles d'une telle transformation en profondeur vers une société où chacun aurait la plus grande liberté possible de gestion de ses propres affaires.

CITÉ sera aussi une revue de libre débat, ouverte aux représentants de toutes les familles intellectuelles de notre pays, de toutes ses réalités politiques, dans la mesure où elles recherchent comme nous les conditions du changement social.

Libre recherche, réflexion collective, débat ouvert en permanence, ce sont les trois paris que CITÉ entend gagner, avec le concours de ses lecteurs.

---

CITÉ - revue bimestrielle d'expression politique - Rédacteur en chef : P. Cailleux - Directeur de la publication responsable : Y. Aumont - Réalisation technique et gestion : F. Aimard -  
ABONNEMENT - Normal : 60 F TTC - Soutien : 100 F -  
Fondateur : 500 F à l'ordre de Frédéric AIMARD,

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

---

Commission Paritaire en cours.

## LA QUESTION QU'IL FAUT POSER

La grande revue navale du 14 juillet dernier prenait une signification particulière à si peu de temps de la guerre des Malouines. Elle montrait avec éclat que la France est prête à assumer sa défense et à faire face à ses obligations internationales en matière militaire. Cependant une des grandes leçons de la guerre des Malouines, outre l'importance d'une marine suffisante pour un pays tel que le nôtre, fût celle de la supériorité des armées de techniciens sur les armées de conscription. Ce qui semble une évidence à tout observateur lucide ne l'était pas pour les militaires argentins qui ont attendu d'être battus à plates coutures pour se poser officiellement la question de la création d'une armée de métier. Que dire du gouvernement français qui s'obstine à maintenir un service national d'un an pour faire de tous les Français des «soldats-citoyens» ? Or une guerre comme celle des Malouines n'est qu'un épisode sans importance au regard des menaces militaires qui pèsent sur les pays ouest-européens.

Les leçons que l'on peut tirer d'un conflit de type colonial sont peut-être nombreuses, mais doivent-elle permettre à certains stratèges de faire comme si ce qu'il faut appeler la révolution du nucléaire n'avait pas eu lieu ? A force d'agir comme si l'URSS était l'Argentine, ou peu s'en faut, à force de consacrer des sommes fabuleuses à nos forces classiques (chars, fantassins, etc.) ne risque-t-on pas de négliger l'entretien, le développement d'une force de dissuasion nucléaire suffisante pour garantir nos intérêts vitaux face au danger soviétique ?

Voilà la question que tout citoyen français responsable doit pouvoir poser, en connaissance de cause, à ceux qui décident pour lui en cette matière. En connaissance de cause ... c'est ce que doit permettre à chacun la lecture du dossier que nous vous présentons aujourd'hui.

F.A.

## **SOMMAIRE**

### **DOSSIER DÉFENSE NATIONALE**

- La révolution du nucléaire ..... page 4  
Philippe Cailleux
- 2 questions actuelles : les euromissiles et  
les armes à radiations renforcées ..... page 12  
Pierre Gallois
- De la conception gaullienne à la dérive  
giscardienne ..... page 29  
Alain Solari
- La continuité mitterrandienne ..... page 39  
Bertrand Warusfel
- Les conditions de la Défense ..... page 48  
Bertrand Renouvin

### **CHRONIQUES**

- Littérature ..... page 56  
Philippe Barthelet
- Société ..... page 58  
Sylvie Fernoy
- Economie ..... page 61  
Rémy Le Braz

### **BULLETIN D'ABONNEMENT ..... page 68**

# LA REVOLUTION DU NUCLEAIRE

Le 6 août 1945 se déroulait l'opération Centerboard. Le bombardier B 29 «Emola Gray» lançait sur Hiroshima la première bombe atomique. Trois jours plus tard une deuxième explosion avait lieu à Nagasaki contraignant le gouvernement japonais à accepter les termes de l'ultimatum qui lui était présenté. L'acte de capitulation signé par le Japon le 2 septembre 1945 était la conséquence directe de ces explosions.

Mal perçu à l'origine, le fait nucléaire allait rapidement s'imposer. L'avènement des armes de destruction massive provoquait des bouleversements tant stratégiques que militaires et politiques.

## LES CONCEPTIONS TRADITIONNELLES

L'usage de la poudre imposait une conception de la puissance de destruction qui reposait sur l'accumulation et la concentration des hommes et des matériels, des moyens de transporter et «d'appliquer» le feu. L'importance de la supériorité matérielle faisait qu'une période de réarmement précédait généralement les guerres. Cette activité de réarmement passait difficilement inaperçue, laissant le temps à l'adversaire de prendre des mesures militaires et diplomatiques. «La mobilisation précédait la lutte et, de part et d'autre, on avait matériellement le temps de passer de l'état de paix armé à l'état de guerre». (1)

Dans son ouvrage «De la guerre», ouvrage inachevé publié après sa mort survenue en 1831, Carl von Clausewitz, soldat de carrière et le plus célèbre des théoriciens de la guerre écrivait : «Les préparatifs de guerre demandent généralement plusieurs mois, la concen-

(1) «Stratégie de l'âge nucléaire», général Gallois, p. 48. Calmann-Lévy.

tration des armées sur les principales positions exige presque toujours l'installation de magasins et de dépôts, ainsi que des marches considérables dont on peut deviner la direction assez longtemps à l'avance. Il est donc extrêmement rare qu'un Etat en surprenne un autre par la guerre ou par l'orientation générale de ses forces».

Ces forces rassemblées, la guerre était conçue comme un ensemble d'opérations où chacun des belligérants tentait de grignoter ou d'anéantir le potentiel de l'adversaire. L'art difficile de la guerre était dominé par le temps. Ces conflits d'usure pouvaient durer plusieurs années et se dérouler sur plusieurs «théâtres de guerre», «ce terme désignant toute partie de l'ensemble de la zone de guerre dont les limites sont protégées, et qui possède de ce fait une certaine indépendance». (2) Phases de tension et de repos se succédaient. Plans stratégiques, phases tactiques, mouvements offensifs, mouvements défensifs, mobilisation de réserves, mise à contribution des ressources industrielles pour renouveler les armements, dispute de la maîtrise des voies de ravitaillement, recherche de nouvelles alliances, négociation de trêves, de cessez-le-feu, de traités; tous ces éléments étaient mis à contribution pour emporter la victoire.

## LA GUERRE NUCÉAIRE

L'avènement de l'arme nucléaire bouleverse complètement ces données. Sa conséquence essentielle est la réintroduction de la surprise dans les caractéristiques d'un conflit. «En usant seulement d'une faible partie - numériquement parlant - des forces armées qu'elles maintiennent en temps de paix, des nations comme les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pourraient se porter mutuellement, en quelques heures ou en quelques jours, des coups assez violents pour que cessent les combats organisés. Les conditions d'une agression qui serait lancée par surprise sont donc réunies. Les préparatifs pourraient être assez limités pour que des indices insuffisamment précis soient seuls recueillis - notamment du côté russe en raison de l'hermétisme du territoire soviétique - et que l'alerte véritable provienne uniquement de l'apparition sur les écrans des

(2) «*De la Guerre*»,  
Carl von Clausewitz,  
p. 306. *Les Editions de Minuit*.

radars américains, des échos correspondants aux avions ou aux missiles ennemis.» (3)

La guerre nucléaire infirme donc l'affirmation de Clausewitz : «La guerre ne consiste pas en un seul coup sans durée». Comme toutes les conceptions classiques, s'effondre sa notion du «point culminant de l'offensive», liée à l'affaiblissement de l'adversaire au fur et à mesure qu'il progresse et point central de sa démonstration de la supériorité de la forme défensive.

A cette durée, se substitue le choc unique. «Jadis fonction du temps, puisqu'elle «s'appliquait» au cours de plusieurs années de lutte, l'énergie destructive en est devenue indépendante.» (3). Lorsqu'un conflit est engagé, il n'est donc plus possible d'en modifier les formes. Le fait que l'agresseur puisse utiliser une puissance considérable dans un laps de temps très court ne permet pas à l'agressé de mobiliser ses forces humaines et industrielles, de faire jouer ses réserves, de mener une action diplomatique, de compter sur la découverte de nouveaux armements.

Dans ce contexte, le recours à une défense active est tout à fait illusoire. Le pays le plus résolument défensif qui soit ne peut plus envisager d'assurer sa sécurité par des armes défensives. «Une armée de métier, en état d'alerte permanent, aussi prête à intervenir que l'auraient été les forces de l'agresseur le jour de leur attaque, conserve seule une valeur devant cette forme de guerre soudaine.» (3)

(3) «Stratégie de l'âge nucléaire», général Gallois, p. 48-49.

Cette armée a pour but de dissuader l'adversaire d'en venir à l'épreuve de force, ce qui suppose réunies quatre conditions : qu'une part suffisante des forces de représailles puisse échapper à l'attaque initiale de l'agresseur - que cet agresseur sache qu'il ne peut en être autrement - que les forces de représailles puissent franchir le système de défense adverse - enfin, que l'assaillant potentiel ait conscience que les risques de destruction engendrés par la riposte sont supérieurs aux bénéfices à retirer d'une telle attaque.

Cette notion de risque est à la base de toute politique de dissuasion. Le fait que ce risque soit sans commune mesure avec celui que faisait courrir un conflit conventionnel modifie le rôle politique traditionnellement attribué à la guerre. Clausewitz, dans le 1er chapitre de «De la guerre» expliquait que la guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens. «Nous voyons donc que la guerre n'est pas seulement un acte politique, mais un véritable instrument politique, une poursuite des relations politiques, une réalisation de celle-ci par d'autres moyens. Ce qui reste toujours particulier à la guerre relève purement du caractère particulier des moyens qu'elle met en œuvre. L'art de la guerre en général et du commandant en chaque cas d'espèce peut exiger que les tendances et les intentions de la politique ne soient pas incompatibles avec ces moyens, exigence non négligeable assurément. Mais aussi puissamment qu'elle réagisse en certain cas sur les intentions politiques, cela doit toujours être considéré seulement comme une modification de celles-ci; car l'intention politique est la fin, tandis que la guerre est le moyen, et l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin.» (4)

(4) «*De la Guerre*»,  
p. 67.

C'est ainsi, avec leurs armements conventionnels, que les grandes puissances modèlent la carte du monde, cherchant à accroître leurs zones d'influences, faisant se succéder guerre et diplomatie pour donner libre cours à leur expansionnisme.

Inversement, l'arme nucléaire, par sa puissance considérable, excède la mesure des différends qui peuvent survenir entre deux Etats dans la conduite de leurs affaires. Sa mission n'est pas de servir d'instrument à une politique mais bien plutôt de protéger un Etat. Elle est ce que le général Gallois appelle le «gardien du statu quo». Possédée par un nombre très limité de puissances, l'arme atomique a jusqu'à maintenant fonctionné comme un instrument assurant effectivement la défense des intérêts vitaux de ces nations par le seul fait de la dissuasion.

## D'HIROSHIMA A AUJOURD'HUI

De 1945 à 1953, les U.S.A. restèrent seuls à détenir un armement atomique. La considérable avance née de cette situation de monopole se trouva néanmoins neutralisée tant par le jeu soviétique que par l'incompréhension, à l'Ouest, du phénomène nucléaire. Washington met en place une politique de dissuasion ne concernant que les enjeux à caractère vital. Cette politique permettra à l'U.R.S.S. d'agir. «L'invasion de la Corée du Sud, en juin 1950, a eu pour cause la disproportion qui existait entre la valeur de l'enjeu coréen et l'ampleur du châtiment nucléaire. Il faut dire qu'en omettant de préciser que la Corée appartenait, elle aussi, au périmètre défensif indispensable à la sécurité des Etats-Unis, M. Acheson, alors secrétaire d'Etat, avait lui-même limité la valeur de l'enjeu coréen. De sa déclaration du 12 janvier 1950, les chefs du Kremlin conclurent qu'ils avaient les mains libres en Corée. Il devenait rationnel, du côté soviétique, de spéculer sur la non intervention américaine. Bien qu'à l'époque Washington eût encore le monopole des armes atomiques et, par conséquent, disposât d'un moyen de repousser aisément toute invasion menée avec des moyens conventionnels, le risque était faible de voir les Etats-Unis user de telles armes, dans un tel conflit, après une telle marque officielle d'indifférence.» (5)

(5) «*Stratégie de l'âge nucléaire*», p. 88.

Cette période connaîtra une augmentation très marquée de la portion communiste ou pro-communiste du monde. Les années qui suivent cette période voient l'U.R.S.S. se constituer un stock nucléaire mettant ainsi fin à la situation de monopole. A cet égard l'année 1957 marque un tournant de la stratégie mondiale. Au mois d'août de cette année, M. Krouchtchev annonce en effet que l'U.R.S.S. est en mesure d'envoyer des charges nucléaires au-delà de l'Océan. Le territoire national américain devenait vulnérable aux coups. La peur engendrée par cette situation déterminera les U.S.A. à limiter l'ampleur des engagements contractés en Europe. «C'est qu'on n'en était plus à l'époque où les armes américaines possédaient le privilège de pouvoir frapper l'adversaire éventuel au

cœur, en sachant que le territoire de la mère-patrie demeurait hors d'atteinte. Et vis à vis des alliés de l'OTAN ce furent toutes les mesures de désengagement voilé, le recours à des artifices tels que la stratégie de la «réponse adaptée» (aux formes de la menace et de l'action ennemis), la «pause», le retrait de l'avant des armes nucléaires, leur contrôle renforcé, etc.» (6)

Cette peur provoqua également un réarmement à outrance des Américains entraînant les deux grandes puissances, par effet de retour, dans une course effrénée aux armements.

Estimant que le nucléaire figeait les rapports entre les deux grands, la France, après la Grande-Bretagne, décidait de se doter d'un tel armement. Dans le premier tome de ses mémoires d'espoir, le général de Gaulle écrivait : «Du côté de l'Occident, d'ailleurs, les conditions militaires de la sécurité sont devenues, en douze ans, profondément différentes de ce qu'elles avaient été. Car, à partir du moment où les Soviets ont acquis ce qu'il faut pour exterminer l'Amérique, tout comme celle-ci a les moyens de les anéantir, peut-on penser qu'éventuellement les deux rivaux en viendraient à se frapper l'un l'autre, sinon en dernier ressort ? Mais qu'est-ce qui les retiendrait de lancer leurs bombes entre eux deux, autrement dit sur l'Europe centrale et occidentale ? Pour les Européens de l'Ouest, l'OTAN a donc cessé de garantir leur existence. Mais dès lors que l'efficacité de la protection est douteuse, pourquoi confierait-on son destin au protecteur ?» (7)

L'évolution récente des armements donne tout son sens à ce constat. L'obstacle à une guerre nucléaire en Europe, sur le sol des puissances non-nucléaires, restait d'une part la présence de troupes américaines et donc le risque de faire couler du «sang américain», d'autre part le peu d'intérêt que représentait, une fois la guerre déclenchée, une Europe nucléarisée, ayant perdu ses richesses naturelles, industrielles et démographiques.

(6) «*L'adieu aux armées*»,  
P. Gallois.  
Albin-Michel.

(7) «*Mémoires d'espoir*», tome 1  
- 1958 - 1962, le renouveau  
général de Gaulle,  
p. 213. Plon.

Dans un scénario publié par «Paris-Match» (numéro du 5 février 1982) et intitulé «La guerre de six minutes», le général Gallois

montre qu'il est aujourd'hui possible à l'U.R.S.S. de paralyser les forces classiques d'un pays - dans ce scénario l'Allemagne Fédérale, les Pays-Bas et la Belgique - en épargnant les populations civiles et les biens matériels de ces nations. De plus, les zones territoriales des corps expéditionnaires des puissances nucléaires - en premier lieu celui des Américains - étant bien localisées, cette opération peut être menée de telle sorte que ces unités ne subissent aucune perte humaine et matérielle.

Cette guerre une fois menée, l'agresseur pourrait alors demander le retrait des corps expéditionnaires alliés et l'ouverture de négociations destinées à fonder leurs relations avec l'Union Soviétique sur des bases nouvelles. L'avantage d'un tel scénario pour l'agresseur serait triple : - une victoire instantanée - une défaite acceptable pour les pays désarrnés, de par la limitation du nombre des victimes et des pertes matérielles - la matérialisation dans les faits d'un clivage entre alliés.

Pour réaliser ses ambitions vis à vis de l'Europe, l'U.R.S.S. dispose d'autres moyens plus sages que la guerre. (8) Mais l'intérêt du scénario établi par le général Gallois est de mettre fortement en évidence le fait que pour la France,

– il ne peut être question de réintégrer d'une quelconque manière le camp américain, le caractère illusoire d'une telle défense pour un pays tiers étant démontré,

– l'existence d'une force de dissuasion adaptée en permanence aux nouvelles données reste le seul moyen d'éviter la dépendance de fait d'un quelconque neutralisme et d'affirmer la possibilité d'une existence libre.

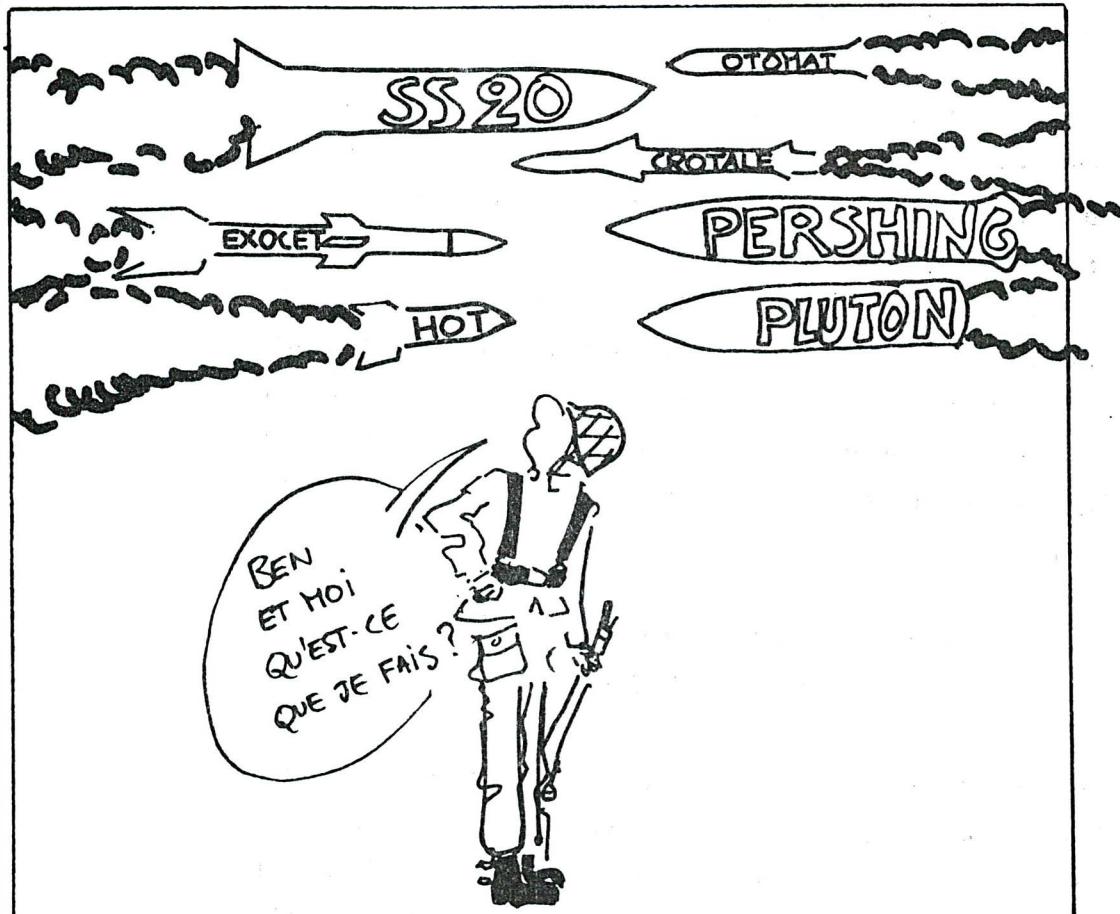
Philippe CAILLEUX

(8) «*La guerre des six minutes*», général Gallois, p. 68 et suivantes dans «*Paris-Match*» du 5 février 1982.

**COMPARAISON  
DES POTENTIELS NUCLÉAIRES STRATÉGIQUES**

Source : «La Défense en chiffres - 1982» Sirpa

SYSTEME D'ARMES	USA	URRS	Fce	G.B.	Chine
Missiles basés à terre					
- Intercontinentaux :	1.052	1.398			4
- Moyenne portée :		610	9		130
Nombre S.N.L.E.	36	84	5	4	
Missiles embarqués	576	989	64	64	
Bombardiers					
- Stratégiques :	316	150			
- Moyenne portée :	60	500	34	48	90



C'est au cours d'une récente conférence que le général Gallois, le théoricien français de la dissuasion nucléaire, nous a entretenus de deux questions qui ont eu les honneurs de l'actualité ces derniers mois : la question des euromissiles, et celle des armes à radiations renforcées dites «bombes à neutrons».

Voici le texte de cette conférence.

## 2 QUESTIONS ACTUELLES

La question des euromissiles, celle des armes à radiations renforcées, ce que l'on appelle la «parité» des armements stratégiques... ces questions agitent actuellement l'opinion publique.

Ce dernier terme, la «parité», n'a aucune signification réelle. Il résulte d'une analyse fondée sur une conception du passé appliquée aux armes d'aujourd'hui. Malheureusement les moyens d'information ne se tiennent pas à jour et savent mal traiter de ces affaires. Ce n'est pas leur métier et ils «désinforment» l'opinion publique. Et, comme les hommes d'Etat, les gouvernements, prennent eux-mêmes une part de leurs informations dans la presse, ils sont trompés par ce qu'ils lisent. Le résultat, c'est une confusion générale et, le plus souvent, de faciles victoires pour le camp opposé.

### UN FACE A FACE ENTRE DEUX SOCIETES NON SYMÉTRIQUES

Les deux sociétés antagonistes qui se font face sont fondées sur des systèmes politiques et sociaux tellement différents que l'affrontement est tout à fait inégal. Ce qui est remarquable dans les pays de l'Est, c'est la continuité dans la conduite de leurs affaires.

Par exemple, personne ne se rend compte qu'entre 1917 et 1981, la Russie soviétique n'a eu que cinq dirigeants, alors que la France en a eu plus de soixante. On ne sait pas assez, non plus, que l'amiral Gorchkov, qui commande la flotte russe, a été nommé en 1956, et qu'il est toujours à son poste. Dans le même temps, en Amérique, en France, en Grande-Bretagne, en R.F.A., les amiraux se sont succédé à la tête des flottes respectives à la cadence d'un amiral tous les deux ou trois ans.

Alors, certainement, pour les officiers supérieurs soviétiques, l'avancement a été bloqué, mais il y a une flotte... Dans les démocraties occidentales l'avancement n'a pas été bloqué, il y a beaucoup d'amiraux de réserve, mais les programmes navals sont à la traîne.

M. Gromyko par exemple est aux affaires étrangères de l'Union Soviétique depuis 1941, ministre depuis 1957, si bien que, quand il rencontre ses homologues occidentaux, il doit les prendre pour des enfants de chœur et il n'a pas tout à fait tort. Il y a, dans ce grand pays, une continuité dans l'action qui n'a d'égale nulle part ailleurs dans les démocraties, si bien que parler de situations de symétrie politique, stratégique, diplomatique et militaire entre les deux sociétés qui se font face n'a guère de sens. Sans parler de la symétrie géographique qui, à l'évidence, n'existe pas. Mais pareille recherche de l'«équilibre» ou de la «parité» est chose courante chez les Occidentaux. Leurs hommes d'Etat ne cessent de réclamer l'équilibre des forces dans le monde, l'équilibre stratégique et la parité. Ce sont des mots qui n'ont aucun sens, en raison de l'asymétrie des situations politiques, en raison du grand dessein qui anime les pays de l'Est par rapport à la position conservatrice des démocraties, démocraties qui acceptent leurs échecs et les tiennent pour définitifs.

## **DE NOUVELLES ARMES BALISTIQUES**

Cette situation d'asymétrie est mise en évidence par le débat sur les euromissiles. C'est l'asymétrie géographique qui, là, intervient.

A partir de 1976, en effet, les Soviétiques ont commencé à déployer de nouvelles armes balistiques. (Vous savez ce dont il s'agit des fusées qui projettent à distance une ou plusieurs ogives nucléaires à des distances qui varient entre le 1/4 et les 3/4 du méridien terrestre, ou de plus courte portée, comme c'est le cas en Europe). Face à l'Europe (et à la Chine), les Soviétiques ont donc déployé une arme nouvelle que, dans le jargon de l'OTAN, on a appelée le SS. 20 (et qui n'a pas du tout ce nom-là en russe, bien sûr).

Ce SS. 20 a des caractéristiques particulières : il est d'abord, monté sur un chariot, donc mobile et occupant successivement des emplacements de tir différents; il a, ensuite, une portée de 4.400 km, ce qui le classe parmi les engins dits «de théâtre», puisque les engins intercontinentaux ont une portée supérieure à 5.500 km; il lance, enfin, trois ogives nucléaires séparément guidées sur trois objectifs différents.

Si bien que, lorsque vous lisez dans la presse que les Soviétiques ont déployé 200 SS. 20, cela veut dire qu'ils sont capables, avec ces 200 SS. 20, de détruire simultanément 600 objectifs.

Le chancelier Schmidt a pris peur, en 1977, quand il a vu ce déploiement, et il s'en est ouvert à M. Carter. M. Carter, ignorant l'asymétrie de situation politique, sociale et géographique, a cru (l'Occident et ses hommes politiques ont fait chorus derrière M. Schmidt) qu'il fallait répliquer au déploiement du SS. 20 par le déploiement d'une arme analogue américaine.

Cette arme analogue était sur la planche à dessin, elle s'appelle le Pershing II. Elle projette 1 ogive seulement (au lieu de 3) et non pas à 4.400 km mais à 1.800 km (ce qui, en l'occurrence, n'a aucune importance comme vous le verrez tout à la l'heure), mais elle sera très précise, plus que le SS. 20. Nous parlerons de la précision tout à l'heure aussi. Et puis M. Carter a proposé aux Européens de déployer également en Europe des missiles de croisière (Cruise Missiles). Ce sont tout simplement de petits avions sans pilote.

## **LES EUROMISSILES**

Imaginez un corps fuselé qui fait 60 cm de diamètre, moins de 6 mètres de long et de 4 mètres d'envergure, qui porte une ogive nucléaire, et qui navigue d'une manière extrêmement précise puisque, à 3.500 km de distance, la précision peut être de l'ordre de 50 mètres. C'est une arme qui «navigue» (à la différence d'une arme balistique qui est projetée) en ce sens qu'à son guidage par inertie s'ajoute un système de corrélation avec le sol. Au total, on devait déployer 572 de ces engins sur le sol européen. M. Carter avait cru qu'il existait une similitude entre les vastes espaces soviétiques et ceux de l'Europe occidentale, qu'il y avait une similitude sociale et démographique entre les territoires soviétiques, à l'est de Moscou, où il y a 1/2 habitant au km<sup>2</sup> et des pays comme la Hollande, où il y a 505 habitants au km<sup>2</sup>. Cette abusive assimilation entre l'est et l'ouest européen a conduit aux vagues de pacifisme que vous savez.

Les Américains et M. Schmidt n'ont pas compris que les Européens ne pouvaient pas faire sur leur sol ce que les Soviétiques pouvaient faire sur le leur, puisque les conditions géographiques et l'habitat ne sont pas les mêmes, qu'il y a dans les pays de l'Ouest des contestataires et des mouvements dont les opinions ne sont pas celles des gouvernements, tandis que dans les pays de l'Est si des résistances se manifestaient, il y aurait des Goulags pour recevoir les contestataires. Bref, cette assymétrie de situation géographique, politique et sociale, n'ayant pas été saisie par MM. Carter et Schmidt, pas davantage en France, d'ailleurs, le résultat a été cette vague de neutralisme et de pacifisme qui a surpris tout le monde, plus particulièrement aux Etats-Unis. Autrement dit, les dirigeants politiques occidentaux se sont comportés naïvement et, ayant joué aux apprentis sorciers, ils se trouvent tout surpris des conséquences de leurs actes.

## **POSITION FAVORABLE DES SOVIETIQUES**

La position de la négociation actuellement en cours à Genève est tout à fait favorable aux Soviétiques. Voici pourquoi : en 1957-58, quand les Soviétiques lancèrent leur premier spoutnik, c'est-à-dire leur premier satellite, les Occidentaux, déjà, prirent

peur. Les Américains, pour calmer cette peur, déployèrent en Europe des engins balistiques, les «Thor» et les «Jupiter». Ils les installèrent en Grande-Bretagne, en Italie et en Turquie, de manière à «équilibrer», comme on disait à l'époque, les armes analogues soviétiques. Puis, il y eut la crise de Cuba en 1962 et M. Khrouchtchev, très habilement, négocia le retrait de ses propres fusées de Cuba, contre le retrait des fusées déployées en Turquie, en Italie et en Grande-Bretagne.

De telle sorte que, depuis 1963, les Européens sont dépourvus de ce type d'armement. Mais les Soviétiques, eux, ont continué à déployer le leur, et ils ont installé, entre 1958 et 1968, 550 engins balistiques que, dans la désignation de l'OTAN on appelle SS. 4 et SS. 5, qui portent à 2 ou 3.000 km, une charge très importante (de 1 mégatonne) qui détruit tout sur 7 ou 8 km de rayon car ce sont des armes imprécises et il faut compenser l'erreur de tir par un grand rayon de destruction.

Si bien que, à partir de 1963, les pays européens se sont trouvés placés sous la menace de cet armement sans qu'il y ait rien de semblable de leur côté. Or, dans l'accord du 16 mai 1972, entre Américains et Russes, à Moscou, sur une soi-disant «limitation des armements stratégiques respectifs», les deux grandes Puissances se sont entendu pour accepter une clause maladroite et dangereuse : la clause dite de «modernisation». C'est-à-dire que les deux Puissances qui avaient déjà les moyens de s'entretuer plusieurs fois de suite, se donnaient le droit de moderniser davantage leur potentiel de destruction réciproque pour l'«améliorer» afin qu'il soit plus meurtrier encore. Cette clause de modernisation est mise maintenant en avant par les Soviétiques qui disent, à Genève : «Nous avons déployé 550 SS. 4 et SS. 5 et vous n'avez rien dit; en 1972 vous avez déclaré que nous pouvions moderniser... nous modernisons : nous allons enlever progressivement SS. 4 et SS. 5 qui datent de vingt ans, et nous les remplacerons par des SS. 20. Avec les SS. 4 et SS. 5 nous tenions sous notre menace 550 de vos objectifs militaires, avec une grande imprécision, c'est vrai. Eh bien, maintenant, avec 250 SS. 20, nous tiendrons sous notre menace 750 de vos objectifs avec une beaucoup plus grande précision. Au fond, de

## **LES EUROMISSILES**

quoi vous plaignez-vous ? Nous avons simplement modernisé notre arsenal. Mais, vous, qui n'avez rien installé depuis le retrait des «Thor» de 1962, comme vous n'avez rien à moderniser, que voulez-vous ? Vous n'allez pas installer des Cruise Missiles et des Pershing, parce qu'alors vous disposeriez d'un armement nouveau, puisqu'il n'y avait rien de semblable, de votre côté, sur le sol de l'Europe depuis 1963 !».

Par conséquence, la négociation s'engage sur des bases qui sont très défavorables aux Occidentaux, bien qu'ils soient déjà dans une situation d'infériorité manifeste pour les raisons que je vous dirai dans un instant.

Toute l'affaire des euromissiles est fondée sur cet historique : 1957, 1963, 1972, 1977 (la déclaration de M. Schmidt), 1978 (la réponse de M. Carter : promesse de déployer Cruise Missiles et Pershing quand ils seront prêts, c'est-à-dire en 1985, 1986... alors que les SS. 20 sont déjà déployés depuis 1976), et l'erreur de psychologie des Occidentaux qui ont considéré que ce qui était valable pour les vastes espaces inhabités de la Russie l'était également pour la Hollande, la Grande-Bretagne, la Ruhr et ailleurs, avec les mouvements pacifistes qui en ont résulté et le désarroi américain devant cette situation, le désir américain de se désengager d'une Europe qui refuse de se protéger avec un armement qui, en fait, la couvre.

## **LA GRANDE ERREUR DES PACIFISTES**

La grande erreur des mouvements défaitistes et pacifistes européens réside dans le fait qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent; en vérité, depuis 1949, les Occidentaux ont déployé, face aux Soviétiques, des forces classiques très importantes (elles se chiffrent en millions d'hommes) mais qui constituent un certain nombre d'objectifs dont certains sont «critiques», c'est-à-dire que, s'ils étaient détruits, ces forces n'auraient plus aucune signification militaire.

Les objectifs critiques varient selon les estimations entre 550 et 600. Ces objectifs-là sont mélangés à la population à haute densité, et comme ils sont immobiles et de coordonnées géographiques connues, ils attirent en quelque sorte la foudre ! Jusqu'à maintenant, personne ne s'en est plaint. Mais voilà que les Etats-Unis font une double manœuvre :

1/ Ils se réengagent en Europe en proposant d'installer des armes nucléaires qu'ils servent eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils placent les Soviétiques devant une alternative désagréable : ou bien les Soviétiques ne font rien et leurs objectifs de guerre, s'ils en ont, ne sont pas atteints, ou bien ils attaquent et ils doivent détruire ces engins préventivement pour ne pas les recevoir sur la tête. Mais dans cette hypothèse, ils font couler le sang américain en même temps, puisque les servants de ces pièces sont américains, et, par conséquent, ils risquent de déclencher un processus qui, pour eux, menace de devenir dangereux.

Donc les Européens, qui se croyaient délaissés, se trouvent, par l'offre de M. Carter, avec les Américains réengagés sur leur territoire. Et les Européens protestent... Ce qui montre bien qu'ils s'opposent maintenant à ce qu'ils ont réclamé hier.

2/ La deuxième grande erreur des Européens pacifistes est de ne pas comprendre la nature des armes que leur proposent les Américains. Ce sont des armes mobiles, c'est-à-dire des armes dont les coordonnées géographiques ne sont pas connues et, par conséquent, qui ne peuvent constituer des cibles pour un agresseur. Et, c'est au moment, où l'on parle de substituer à des armes évidentes, fixes, vulnérables, des armes qui ne constituent pas des cibles (parce qu'elles sont mobiles et qu'on ne sait pas où elles sont quand on est le tireur, si bien que les populations seraient beaucoup moins menacées que dans la situation précédente), c'est à ce moment-là que les mouvements pacifistes se déclenchent ...

## **LA GUERRE NUCLÉAIRE EST-ELLE POSSIBLE ?**

Pour bien préciser les enjeux de cette affaire, il nous faut parler un peu technique. Jusqu'à maintenant, ou plutôt jusqu'en 1976, les armements balistiques, c'est-à-dire la faculté de détruire un objectif à longue distance avec une ogive nucléaire, étaient relativement imprécis. En 1964, les erreurs de tir estimées sur un certain nombre de tirs expérimentaux étaient telles que le projectile tombait dans un rayon de 2 ou 3 km autour du point visé. Il fallait donc compenser ces erreurs de tir par des charges explosives très grandes qui étaient de la gamme de la mégatonne, (l'équivalent du million de tonnes de poudre). Les gouvernements ont dépensé beaucoup d'argent, depuis, pour améliorer cette précision, sans d'ailleurs se rendre compte de ce que cela signifiait. Aujourd'hui on est passé d'une imprécision de 2 ou 3 km à une précision de 200 mètres (à 10.000 km de distance). Cette précision est encore plus grande en Europe où les distances sont moins grandes. Et, puis, on est en train d'avancer vers une «imprécision» zéro, c'est-à-dire que le rayon de destruction de l'explosif transporté sera seulement adapté à la dimension de l'objectif et à sa nature (s'il est blindé ou non) et non plus à l'erreur de tir, puisqu'il n'y aura plus d'erreur de tir. La conséquence de cette percée technique considérable, c'est que l'on peut réduire progressivement les charges nucléaires transportées, et la conséquence, au deuxième degré, de cette évolution est que l'utilisation de cet armement qui a passé pendant vingt ans pour être quasiment impossible (et j'ai soutenu cette thèse durant des années) devient moins inconcevable. Les deux grandes Puissances, jouant là encore les apprentis sorciers, dépensant sans compter, ne se sont pas rendu compte que par la précision qu'elles obtenaient grâce à leurs ingénieurs, elles créaient avec cet arsenal les conditions d'une guerre nucléaire.

Pourquoi ? Parce que nous allons nous trouver dans une situation où il peut devenir payant de commettre une agression nucléaire. Seule, en effet, une agression nucléaire faite par surprise permet de détruire préventivement la totalité des forces classiques

qui se trouvent en face, c'est-à-dire les antennes radar qui permettent la détection et le guidage des avions, les dépôts de munitions, de chars et d'artillerie, les casernements, les avions sur les aérodromes, les oléoducs, les quartiers généraux... tout cela en quelques instants, sans qu'il y ait de grands dommages pour l'habitat et les populations étant moins éprouvées qu'elle ne le seraient par une guerre classique.

## LA GUERRE PROPRE

Les descriptions que l'on vous fait encore d'une guerre nucléaire qui serait apocalyptique (ce qui a été vrai pendant vingt-cinq ans) et qu'on continue de mettre en avant, parce qu'on ne réfléchit pas aux conséquences de l'évolution des techniques, ne sont plus vraies. Elles étaient vraies jusqu'en 1975-1978 : depuis cette époque les précisions ont tellement crû que les énergies de destruction ont diminué.

Par exemple, sur l'engin «Thor», déployé autrefois par les Etats-Unis, la charge variait entre 1 et 2 mégatonnes, c'est-à-dire des rayons de destruction de 4, 5, 6 km. Eh bien, cet armement est remplacé, ou seraient remplacé suivant les propositions de M. Carter, par le Pershing II qui pourrait n'avoir qu'une charge de 1 kilotonne, c'est-à-dire des rayons de destruction de 400 à 500 mètres. On va désormais pouvoir faire des opérations de destruction avec une «précision chirurgicale» sur les objectifs statiques que constituent les forces classiques. Tous les peuples qui se trouvent à portée de ces armes précises, ceux qui sont par exemple à la périphérie de l'Union Soviétique (du Japon aux îles britanniques, en passant par la Chine, l'Inde, le Pakistan, les pays du Golfe, les pays méditerranéens ...) tous ces pays qui ne disposent pas pour la plupart d'armements nucléaires et qui, à l'évidence, ne peuvent pas placer leurs forces armées en mouvement permanent, puisqu'elles ne possèdent pour leur défense que de forces classiques, constituées de divisions terrestres avec leurs chars, de bases aériennes avec leurs avions, ou d'escadres navales avec leurs installations portuaires, tous ces peuples vont se trouver sous une nouvelle menace. Ce sera celle d'une destruction précise qui paralysera leurs

forces armées sans détruire leurs centres urbains, sans que la population en souffre et sans qu'elle éprouve de ressentiment pour l'agresseur, celui-ci s'emparant, intacts, des moyens de production économiques et industriels du pays agressé.

C'est une situation stratégique tout à fait nouvelle dont on ne semble guère se soucier, sinon confusément.

Voilà donc ce que je voulais vous dire sur l'affaire des euromissiles : elle a pris un caractère critique à cause des erreurs de MM. Schmidt et Carter. Mais elle est devenue une affaire plus grave que ne le soupçonne l'opinion publique, les états-majors, la presse. Elle a pris un caractère d'autant plus grave que la précision des armes est plus grande et que par conséquent tous les pays qui n'ont pas de moyens nucléaires (qui seuls, par leur compacité, leur faible volume, leur faible poids, peuvent être dissimulés à l'agression, en les plaçant en mouvement permanent sous les eaux ou dans les airs), ces pays qui n'ont pas cette faculté-là de conserver des moyens de riposte invulnérables ou à peu près, vont se trouver devoir faire un choix entre les deux termes d'une alternative également déplaisante. Ou bien ils s'accordent des exigences de la Puissance voisine qui, elle, possède cet armement et laisse entendre que, si cela lui plaît, un samedi à minuit, veille de vacances, elle désarme préventivement sa victime qui, alors, ne peut que composer, ou bien ces gouvernements et ces peuples demanderont que la grande Puissance rivale s'engage sur leur territoire par la présence physique de ses combattants, de manière à être bien sûrs que s'il y avait une agression, le sang (américain) coulerait aussi (avec la réaction émotive que cela impliquerait). Les deux termes de cette alternative signifient que le libre exercice de la souveraineté d'un peuple, à cause des détours de la technique, va se trouver soumis à rude épreuve. Nous entrons dans un monde dans lequel nous avons deux Puissances qui vont tenir à leur discrétion les autres peuples. Bien sûr, cette menace ne sera pas formulée ouvertement parce que le discrédit serait trop grand, mais je pense que peuples et gouvernements finiront par comprendre ce que cela signifie. Ils auront donc tendance, soit à s'accorder des exigences d'une

des Puissances détenant les armes du désarmement à distance, soit à réclamer la protection de l'autre, c'est-à-dire dans un cas comme dans l'autre à accepter l'aliénation complète de leur indépendance nationale.

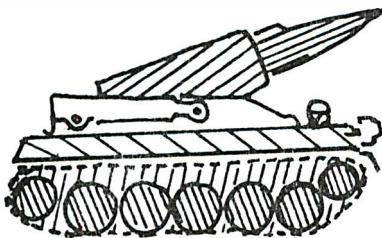
Cette forme d'action de la technique sur la stratégie, puis de la stratégie sur la politique, est assez mal comprise.

## LA SITUATION DE LA FRANCE

Nucléaire, la France ne se trouve pas placée devant pareille alternative.

Certes, le lien constant entre technique, stratégie et politique n'a jamais été bien saisi par les Français, surtout depuis un siècle et demi. Le résultat, vous le connaissez, c'est qu'entre 1814 et maintenant, ce pays a été envahi cinq fois, sa capitale a été occupée quatre fois, et qu'il a été, jusqu'en 1941, le champion du monde pour les pertes à la guerre. Cela pour conserver à peine le patrimoine que la Monarchie a légué aux régimes qui suivirent. Ce n'est pas un résultat brillant, mais les Français sont loin d'être des géopolitologues ou des stratèges.

La France avait commencé à comprendre ce qu'il fallait faire au début des années soixante. Mais sans conviction. Nous avons, depuis, 1964-1965, consacré 85% de nos crédits militaires à des forces vulnérables et qu'en dépit des nouvelles décisions prises par l'actuel gouvernement, force est de constater que nous aurons mis trente cinq ans pour fabriquer sept sous-marins nucléaires. Alors que le rythme de fabrication des sous-marins soviétiques est de huit par an... Je sais que la puissance soviétique est considérable, mais elle n'est pourtant pas dans le rapport de 1 à 40. Les conceptions militaires traditionnelles ont la vie dure, d'où la volonté de conserver et développer les armements qu'il aurait fallu avoir en 1940.



LA «BOMBE A NEUTRON»

Après l'affaire des euromissiles, la deuxième question qui a agité l'opinion publique assez longuement, est l'affaire des armes à radiations renforcées. On a beaucoup parlé de la «bombe à neutrons». Il n'a jamais existé de «bombe à neutrons», et il est possible qu'il n'en existe jamais. C'est encore un abus de langage. Le terme a été vulgarisé et il a été adopté par les hommes d'Etat.

Qu'est-ce dont que l'arme à radiations renforcées ? D'abord, il faut dire que toutes les armes nucléaires de faible énergie sont des armes à radiations renforcées en ce sens que leur énergie de radioactivité est nocive un peu plus loin que ne l'est leur effet de chaleur et de souffle.

### **LES PRINCIPES**

Une arme nucléaire a trois effets : thermique (chaleur), mécanique (un effet de souffle comme une bombe ordinaire, avec le déplacement d'une onde de choc) et radioactif (émission de radiations nocives pour l'organisme et composées de neutrons, rayons X, rayon gamma et rayon beta, qui ont des longueurs de pénétrations différentes).

Toujours est-il que si vous utilisez une arme nucléaire à fission, de faible puissance, elle est nocive pour l'être humain un petit peu plus loin que ne l'est son effet de souffle. Puis, au fur et à mesure que vous montez dans la gamme et que vous atteignez 2 ou 3 kilotonnes au lieu de rester dans la gamme d'un kilotonne, l'effet de souffle va plus loin que l'effet de radiocatérité. Finalement, dans la gamme haute des kilotonnes, l'effet de radio-activité paraît négligeable par rapport au rayon d'action des effets mécaniques et thermiques.

Dans les années 1957 - 1958, les Américains ont fait exploser, dans le Nevada, des armes nucléaires de très faible énergie qui rejoignent presque la gamme haute des armes classiques. (Pendant la guerre, la Royal Air Force bombardait l'Allemagne avec des bombes de 10 tonnes de poudre noire...) On a réussi à fabriquer des bombes nucléaires ayant une énergie équivalente à 40 tonnes. Les bombes de 10 tonnes détruisaient tout dans un rayon de 150 mètres (pour une ville allemande bâtie en brique), la bombe nucléaire de 40 tonnes, si elle avait jamais été utilisée, aurait tout détruit dans un rayon de 300 mètres (elles sont donc très proches).

On a déployé en Europe, entre 1957 et maintenant, à peu près 2000 de ces armes qui sont des obus d'artillerie. Les canons de 155 mm et de 203 mm que les pays de l'OTAN utilisent (ou plutôt avec lesquels ils s'exercent) sont munis d'obus de 1 à 2 kilotonnes qui sont des armes à radiations renforcées, c'est-à-dire qui émettent des neutrons un peu plus loin que leur effet de souffle et de choc. La portée de ces canons est de 15 à 18 km et leur rayon de destruction est de l'ordre de 300 mètres.

L'idée est venue aux Américains, dans leur laboratoires de Los Alamos, qu'on pouvait peut-être appliquer le principe de la fusion thermonucléaire à des armes de petit calibre, car les armes dont je viens de vous parler étaient, elles, fondées sur le principe de la fission d'atomes lourds, et non sur la fusion d'atomes légers. Travailant avec Edward Teller, un de mes amis, Sam Cohen (1) s'est fait l'avocat de cette technique. Fabriquer des armes thermonucléaires de très faible énergie, c'est maîtriser une technique difficile, car il faut une «allumette» produisant de la chaleur pour fusionner des éléments d'hydrogène et cette «allumette» dégage déjà une énergie considérable, si bien que, si on additionne les deux énergies, on arrive à dépasser la kilotonne et si on la dépasse, le rayon de destruction par neutrons est moins grand que celui de la destruction par effet de souffle, ce qui n'est pas le but recherché. Or, cette difficulté a été surmontée et on a commencé à expérimenter cette arme dans les années 1963/1965. Au cours des négociations américano-soviétiques de 1972, les Russes ont fait remarquer qu'ils

(1) *NDLR. Précisons que pour M. Hernu, les thèses de M. Cohen sont «imbéciles»* - *France Inter, 8 juillet 1982.*

## **LES ARMES A RADIATIONS RENFORCÉES**

n'avaient pas, au Canada ou au Mexique, de canons nucléaires pointés sur les troupes américaines et qu'ils entendaient négocier sur une situation de parité totale. Les Américains répondirent sans doute que ces armes défendaient leurs alliés. A quoi les Russes rétorquèrent qu'ils voulaient l'égalité de situation, une égalité qui n'existe pas actuellement. Les Américains ont donc eu l'idée de proposer aux Européens d'échanger 2 ou 3 ogives nucléaires traditionnelles contre un obus à radiations renforcées. Aux alliés, on expliqua que cette arme mettrait les servants des chars hors de combat sans détruire l'habitat. Aussi les Européens l'ont-ils réclamée en croyant au miracle militaire.

M. Carter s'est engagé à la fournir. A ce moment, l'affaire a été « vendue » d'une manière déplaisante et facilement critiquable : les opposants ont dit : c'est bien une société de consommation que celle qui se sert d'une arme tuant l'être humain et protégeant les biens matériels».

Devant le mouvement qu'il avait déclenché par son offre, M. Carter a fait volte-face et a refusé de fournir cette arme à radiations renforcées, si bien que les dirigeants européens qui l'avaient réclamée se sont aperçus qu'ils s'étaient placés en contradiction avec leurs opinions publiques. Bévue supplémentaire ...

Finalement la décision a été prise de fabriquer cette arme aux Etats-Unis et de la garder là-bas. D'ailleurs on en parle maintenant de moins en moins.

## **UN INTERET DOUTEUX**

Ceci étant, cette arme aurait un intérêt si l'adversaire, dans une éventuelle guerre en Europe, était toujours le char d'assaut. Effectivement, les radiations en question franchissent les blindages d'acier, ceux-ci ne captant qu'entre la moitié et les deux tiers des radiations émises, le reste suffit pour incapaciter longuement ou pour tuer l'équipage de ce char. Seulement voilà, cette idée est fondée sur un exemple historique qui a déjà près d'un demi-siècle

d'âge. C'est, en effet, à l'aide de Panzers que Hitler a envahi la Pologne et la France. Mais c'était en 1940, il y a plus de quarante ans. Et depuis quarante ans, les choses ont singulièrement changé. Mais il est plus naturel et beaucoup plus facile de se tourner vers le passé, d'ouvrir des bouquins d'histoire sur du «déjà vécu».

Malheureusement, si vous lisez les ouvrages soviétiques, vous vous apercevez que, pour les généraux soviétiques, le char n'est plus l'arme de rupture des fronts. Le char est davantage une arme d'occupation. L'arme de rupture est l'engin balistique, comme le SS. 20 par exemple : on détruit préventivement les forces adverses ou on les paralyse en rayant de la carte un certain nombre d'objectifs critiques et ensuite, et je cite un texte soviétique : «les unités terrestres et les aéroportés se mettent en marche pour occuper le territoire, y installer et y soutenir des régimes convenables». Donc, le char d'assaut peut ne plus être qu'une arme d'occupation. D'autre part on ne peut mobiliser des milliers de chars d'assaut avec les personnels et l'artillerie nécessaire sans donner des indices et par conséquent sans perdre l'effet de surprise (les Russes en ont été victimes en 1941, ils ont vu ce que cela rapportait aux Israéliens en 1967, ce que les Egyptiens en retirèrent en 1973...) et toute leur doctrine est fondée sur cet effet de surprise. Vous ne pouvez pas à la fois mobiliser 160 divisions avec les 30.000 chars correspondants et avoir un effet de surprise !

Troisième raison : s'ils s'engageaient dans une guerre de cette nature, cette guerre s'allongerait dans le temps et elle laisserait aux rouages de l'OTAN le temps de fonctionner, ce qui n'est pas dans l'intérêt des Soviétiques. Enfin, et surtout, s'il y avait aux prises, dans la zone de l'Allemagne Fédérale 20.000 chars soviétiques, 10.000 chars de l'OTAN et que ces 30.000 chars d'assaut s'affrontent pendant quarante huit heures, il ne resterait pas pierre sur pierre de cette Allemagne Fédérale. Le combat se déroulant au milieu d'une population de 60 millions d'habitants qui n'auraient pas eu le temps de fuir, aboutirait à un véritable carnage. Le vainqueur mettrait la main sur une terre brûlée dont les quelques survivants seraient déments de haine et de rancœur. Ce n'est pas du

tout l'intérêt d'un agresseur éventuel que de créer des conditions semblables.

## LE SCENARIO DE LA GUERRE

En revanche, avec un armement balistique précis de faible puissance, on peut, je vous le disais tout-à-l'heure, un samedi soir à minuit, avec un effet de surprise total, (et tout à fait possible puisqu'on ne mobilise que quelques milliers de servants et non plus des millions d'hommes, les batteries de SS. 20 sont servies par très peu de personnels), paralyser un dispositif constitué uniquement de forces classiques dont on connaît les emplacements, cette paralysie s'effectuant sans que l'habitat en souffre. On peut le faire sans impliquer les troupes américaines qui ne sont déployées qu'en Bavière, et, ensuite, se tourner vers Washington en disant « Eh bien voilà, cette nuit nous avons paralysé vos alliés, ils ne peuvent plus riposter. Nous ne pouvions plus supporter d'avoir 2,5 millions d'hommes armés à nos frontières, c'était une situation intolérable pour nous, situation que vous ne connaissiez pas. Mais nous avons fait le minimum de pertes, nous ferons même une pension aux familles des malheureuses victimes qui étaient de service cette nuit-là. Que faites-vous maintenant ? Ne voulez-vous pas négocier sur la défaite de vos amis ? D'ailleurs si vous voulez vous en prendre à Léningrad, nous vous rappelons qu'il n'y aura plus de Chicago trente minutes après».

### ŒUVRES DE P-M GALLOIS

- «L'Europe au défi», 1957 (en collaboration)
- «Stratégie à l'ère nucléaire», 1960 Calman-Lévy
- «L'Alliance atlantique», 1961 (en collaboration)
- «Paradoxe de la paix», Presse de la Cité 1968
- «L'Europe change de maître», L'Herne 1972
- «La grande berne», Plon 1975
- «L'Adieu aux armées», Albin-Michel 1976
- «Le Renoncement», Plon 1977

On peut gager que dans une position de cette nature, la réponse sera bien évidemment la recherche de la négociation. Telle pourrait être la situation dans laquelle se trouvent maintenant les pays situés à la périphérie de l'Union Soviétique et à cause du déploiement de ces fameux SS. 20.

C'est un bouleversement technique, c'est un bouleversement stratégique et militaire, c'est un bouleversement politique. Il n'est

pas sûr que cette forme de péril soit réellement prise en considération. Il est vrai qu'il est tant d'autres menaces, moins risquées que celle-là et qui, dans de plus longs délais certes, finiraient par aboutir aux mêmes résultats.

Pierre GALLOIS



# DE LA CONCEPTION GAULLIENNE A LA DERIVE GISCARDIENNE

Depuis que la guerre des peuples et des idéologies a succédé à celle des souverains, c'est-à-dire depuis environ deux siècles, notre pays a sans doute souffert plus qu'à aucune autre époque de la guerre. Il a été envahi trois fois, a perdu des millions d'hommes, pour se retrouver à peu de choses près, à l'intérieur des frontières léguées par nos rois.

Sur la scène internationale, l'événement marquant de la période contemporaine est, évidemment l'arme atomique. En France, les gouvernements de la IVème République devaient tendre la main outre-atlantique pour assurer les fins de mois : il apparaissait alors impossible de concevoir une défense indépendante des Etats-Unis. La force militaire se mesurait en nombre d'hommes et en quantité de matériel; la notion d'équilibre se traduisait par des comparaisons numériques. Bien peu imaginaient que des armes nouvelles, puissent bouleverser les données du problème, libérer les Etats moyens de la tutelle des super-puissances. Rares furent ceux qui admirerent la remise en cause de conceptions pourtant déjà périmées.

## L'ELECTROCHOC DE SUEZ

Cependant, l'humiliation de Suez allait permettre une prise de conscience à un certain nombre de Français, notamment au Parlement. M. Crouzier déclarait au Palais Bourbon : «Seuls sont respectés les Etats qui disposent de l'arme atomique... quand il s'agit de pays comme le nôtre qui en sont dépourvus, le chantage au bombardement atomique suffit à le faire capituler». C'est

à Guy Mollet que reviendra la décision de fabriquer les premières armes nucléaires françaises; mais, pour se faire pardonner cet acte de clairvoyance, il présentera cette décision comme un renforcement de l'alliance atlantique. C'est le général de Gaulle qui, en définitive, imposera l'arme nucléaire seul contre tous; contre une classe politique incrédule et ignorante qui, de la droite à la gauche, ne parlait que de la «bombe»; contre une hiérarchie militaire qui, déjà, défendait ses intérêts corporatistes. Pour ce faire, de Gaulle s'est appuyé sur quelques hommes clairvoyants qui rêvaient d'indépendance et que hantait une longue liste d'humiliations : la débâcle, la politique de la main tendue à Washington (qui, entre 1949 et 1957, finançait 25% de notre budget militaire), Suez...

### LES INCOMPRÉHENSIONS

En revanche, un homme comme J.J. Servan-Schreiber pérorait ainsi : «une défense militaire n'existe que si elle possède à la fois les moyens de l'intervention conventionnelle et de la riposte atomique; une telle défense n'est à la portée que d'une communauté industrielle d'au moins 200 millions d'hommes». Les pressions étrangères ne manquèrent pas non plus, y compris de la part de l'Allemagne fédérale, fidèle messagère de l'Amérique. M. von Hassel déclarait en septembre 1964 que : «les crédits consacrés à la force de frappe étaient un obstacle à la coopération entre Bonn et Paris». Dix ans plus tard, M. Schmidt tiendra à M. Giscard d'Estaing des propos analogues. Nous verrons que, cette fois, ils seront entendus. De Gaulle, au contraire, a orienté la France vers une indépendance sourcilleuse car il avait compris les conséquences des bouleversements stratégiques des années 1950/1960; la sécurité individuelle que l'atome peut fournir aux nations moyennes. Au moment où de jeunes Etats accédaient à la souveraineté, il était enfin admis que les Français devaient assurer leur destin dans l'indépendance et non dans la dépendance.

## **LES ALLIANCES INCERTAINES**

Car le temps des alliances incertaines était venu avec la fin d'une situation assymétrique et la vulnérabilité nouvelle du territoire américain, désormais à portée des éventuelles représailles de la Russie soviétique. On conçoit qu'il faudrait un courage et une abnégation rien moins que certains pour courir au profit d'un autre pays (fut-il allié) les énormes risques inhérents à un conflit d'envergure. De ce courage et de cette abnégation, ni le peuple américain, ni aucun des peuples dits occidentaux, gavés et repus, ne semble capable . Dans une telle situation, ce ne sont plus les alliances, ni la détente, qui diminuent le risque de guerre, mais la nature de l'armement nucléaire qui fait reculer l'agresseur potentiel devant le risque encouru. C'est pourquoi de Gaulle avait, au grand dam des bien-pensants, ignoré le traité de non-prolifération et résisté aux pressions qui s'exerçaient de toutes parts. Il savait que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. qui ont, bien que différemment, une vocation hégémonique, cherchent toujours à soumettre les autres Etats aux contraintes du traité, sans en subir eux-mêmes les conséquences.

## **LA CONCEPTION GAULLIENNE**

Quelle est alors la «doctrine» militaire française ? L'ordonnance du 7 janvier 1959 précise que : «la défense a pour objet d'assurer en tous temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations». On constate d'emblée qu'il s'agit d'une conception exclusivement défensive. En effet, la France n'a pas eu une politique hégémonique. De par sa taille, elle n'a ni la vocation, ni les moyens d'exercer, par la seule puissance, une influence déterminante sur tous les points du globe. Avec l'apparition de l'arme nucléaire qui relègue au second plan les notions de nombre ou de quantité, il n'est plus besoin «d'additionner des poitrines» pour se défendre. Une des caractéristiques de cette arme, est d'être fondée sur la menace, même incertaine, d'une formidable représaille - la

dissuasion d'une puissance moyenne, comme la France, dite «du faible au fort» consiste à faire en sorte que le jeu ne vaille pas la chandelle pour un agresseur éventuel. Pour ce faire, point n'est besoin de posséder de quoi détruire cent fois l'adversaire. Il suffit de pouvoir lui infliger, sur des portions de son territoire sensiblement égales en importance au pays qu'il convoite, des dommages tels qu'il reconcera. C'est le «pouvoir égalisateur de l'atome» qui est une arme de «non-emploi».

Il est évident que la France, avec les moyens dont elle dispose, ne peut se doter d'un arsenal aussi diversifié que les superpuissances. Elle n'a donc pas la même doctrine d'emploi. Non seulement la stratégie française ne se veut pas offensive, mais elle ne peut être «graduée» : c'est-à-dire qu'elle ne peut répondre à un agresseur, à chaque niveau de l'escalade, avec les mêmes armes. L'étroitesse du territoire national (au regard de celui des «grands»), la densité de la population, les caractéristiques des armes modernes, le déséquilibre quantitatif des moyens, imposent une doctrine d'emploi abrupte. D'où le choix d'une stratégie «anti-cités». La force de dissuasion française n'a pas pour but de gagner une bataille terrestre en Europe. C'est pourquoi notre pays ne dispose que d'un nombre limité d'armes nucléaires tactiques. Ces dernières ne constituent qu'un complément aux armes nucléaires stratégiques. Elles n'ont qu'une valeur de test, pour mesurer la volonté de l'agresseur, et sont considérées comme l'avertissement ultime avant le déclenchement des représailles stratégiques. Telles sont les thèses qui prévalurent sous de Gaulle et, tant bien que mal, sous Pompidou.

### **GISCARD A LA BARRE**

Après le départ du Général, l'effort en faveur de l'arme nucléaire a marqué le pas. Alors que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne augmentaient régulièrement, depuis 1970, la part des crédits consacrés aux études, la France diminuait cette part tout aussi régulièrement. A l'avènement de Giscard d'Estaing, le choix se présentait de la façon suivante : ou bien on reprenait le

cours de la mutation avec toutes ses implications (dont l'abandon de l'armée de conscription) ou bien on reconduisait le compromis boiteux en vigueur jusque là. Or, la part du budget consacré aux personnels fut augmenté, au détriment de celle consacrée aux matériels avancés. En 1977, le général Bigeard déclarera : «... la force de frappe s'est développée au détriment de la condition militaire.» Comme si la condition militaire était une fin en soi; alors que ce qui importe, c'est la sécurité du pays ! En 1974, il aurait donc fallu reprendre l'effort entrepris. Mais, des 54 missiles balistiques fixes prévus, seuls 18 sont conservés. Le sixième sous-marin lanceur d'engins est remis aux calendes grecques; la fabrication des missiles tactiques «Pluton», réduite de moitié. En outre, selon le général Gallois, «l'enseignement militaire fut mis au pas, les thèses contraires écartées et leurs auteurs sanctionnés. En somme, les opposants éliminés, tant il est vrai que la nouvelle société libérale est tellement avancée qu'elle rejoint parfois les régimes totalitaires dans l'intolérance.» (1)

## UN FLOU PEU ARTISTIQUE

Très rapidement apparaît le flou, caractéristique du giscardisme, qui ravit tous ceux qu'irritaient les certitudes gaulliennes. Plusieurs déclarations du Président lui-même en témoignent. Lors de sa conférence de presse du 24/10/1974, Giscard lâche la phrase suivante : «jusqu'à présent (la force nucléaire stratégique) est présentée comme une force de dissuasion, mais il n'est pas indiqué dans quelle hypothèse... cette dissuasion devrait s'exercer.». Le 20 mai 1975, sur Radio-Luxembourg, le Président évoque la plus terrible de ses responsabilités et donne à penser qu'il laissera par écrit ses réflexions sur le sujet. Or, pour que la dissuasion soit effective, il faut que la volonté du chef de l'Etat paraisse sans faille. Dans ce domaine, les états d'âme ne sont pas de mise.

(1) On trouvera ce jugement dans l'ouvrage du général Gallois «Le Renoncement» qui est à l'origine de cet article.

## LES ARMEMENTS CLASSIQUES

La préférence pour les armements classiques est exprimée à plusieurs reprises. Ainsi, «VGE» déclare à deux journalistes du

«Figaro» : «Lorsque je suis arrivé à l'Elysée, j'ai eu un premier entretien avec... M. Schmidt. Il m'a dit : «Ce qui me frappe le plus dans la situation de la France, c'est l'état de faiblesse de sa défense classique.» J'ai compris que cela voulait dire : l'état de faiblesse de la France elle-même». De même, le 24/10/1974, le Président indiquera, dans le style si simple et si clair qu'il affectionne : «... Si la France a une force nucléaire importante, elle a beaucoup orienté ses efforts dans ce sens et, pour le reste, par contre, elle a, à mes yeux, de manière insuffisante, le statut d'une puissance du rang qui est le sien...» (sic).

Or, Giscard se garde bien de préciser que la force nucléaire stratégique ne représente que 13% de l'ensemble des crédits militaires ! Qu'importe, au Conseil des Ministres du 3 mars 1974, il déclare qu'une défense indépendante suppose «le maintien de l'armée de conscription, plus républicaine (sic) et moins onéreuse que l'armée de métier...» Giscard n'a pas compris que les positions respectives de la France et de l'Allemagne sont radicalement différentes. On ne peut, avec moins de crédits que la R.F.A. n'en consacre à sa défense, garder davantage d'hommes qu'elle sous les drapeaux, vouloir intervenir en Afrique ou ailleurs, et demeurer la 3ème puissance nucléaire (ce qui est interdit à l'Allemagne). Il faut opérer un choix. Giscard en fait un, mais le mauvais.

## LA «BATAILLE»

Dans la conception militaire de l'époque, la notion de «bataille» tient une place importante : «Nos moyens conventionnels... ont été conçus comme un support...de notre force nucléaire stratégique... Or, j'estime pour ma part que les hypothèses vraisemblables du monde actuel peuvent être d'une toute autre nature...» Le 12/11/1975, VGE apportera des précisions sur cette nature : «Dans les plans qui sont étudiés pour l'éventualité d'une bataille en Europe, il y a des plans qui prévoient une bataille par des moyens purement conventionnels et, dans cette bataille conventionnelle, les forces de l'Alliance atlantique sont à même de mener ce combat avec des moyens adaptés...»

Une telle conception de la «bataille» n'est pas réaliste pour un pays comme la France. La géographie et la supériorité militaire classique des Soviétiques sont telles qu'il est inconcevable de leur résister avec des mêmes armes classiques semblables à celles qu'ils possèdent. A partir du moment où la situation d'assymétrie (en faveur des Etats-Unis) a pris fin, les U.S.A. avaient intérêt à ce que l'Europe joue son sort dans une bataille conventionnelle qui pourrait être perdue sans que le sol américain soit atteint. Il est évident que les Etats-Unis, comme l'U.R.S.S. ont intérêt à limiter un éventuel affrontement à l'Europe occidentale.

C'est pourquoi le général de Gaulle avait tenu bon au sein de l'OTAN, refusant d'y admettre la conception de M. Mac Namara sur une «réponse adaptée» avec des «forces adaptées». Dès 1954, l'état-major interallié occidental s'est rendu compte que les Soviétiques ont intérêt à miser sur l'effet de surprise en utilisant les premiers leurs armes de destruction massive. Ils seraient d'autant plus tentés de le faire qu'un dispositif militaire classique, qui nécessite de vastes concentrations de force sur un territoire par définition réduit, est particulièrement vulnérable. Pour les Soviétiques, les armements nucléaires faciliteraient cette «blitzkrieg» : ils ne nécessitent pas de mobilisation importante et, par conséquent, ne révèlent pas d'agression avant d'avoir engagé les hostilités.

Le scénario envisagé par Giscard n'est donc pas crédible. De plus, les moyens dont la France s'est dotée ne lui permettraient pas d'y jouer un rôle notable. Pour les armements nucléaires la notion de quantité n'a de valeur relative qu'à la condition de ne viser qu'à une stratégie de dissuasion. Dès lors qu'on envisage de livrer bataille, la «puissance égalisatrice de l'atome» ne joue plus : peu nombreux pour le stratégique, les objectifs se comptent par milliers pour le tactique. La force de dissuasion française, fondée sur une stratégie anti-cités, n'ambitionne que de tenir en «otage» l'habitat adverse, soit quelques dizaines d'objectifs. Au contraire, la coercition nucléaire ne peut s'exercer qu'à condition d'avoir détruit préventivement la totalité des armes de l'adversaire (pour ne pas en subir les effets foudroyants). Les armes nucléaires tactiques

sont donc des armes de dissuasion ou des armes de coercition en fonction de leur quantité. C'est pourquoi les quelques dizaines de «Pluton» que la France détient ne sauraient constituer des armes de bataille de niveau européen. Ils n'ont de sens que comme auxiliaires de la dissuasion.

### LA TENTATION ATLANTISTE

En réalité, de la notion de bataille à un retour à l'atlantisme, il n'y a qu'un pas. Et si l'on s'attarde tant sur la première, c'est sans doute pour mieux faire pour le second. Ainsi, dans la série des fausses idées simples : «Puisqu'il n'y aura qu'un espace, il faut qu'il n'y ait qu'un seul ensemble militaire sur cet espace», pense Giscard. Quand au chef d'état-major des armées, il déclare le 15/03/1976 : «Il est difficile de concevoir une défense européenne totalement indépendante d'une alliance américaine». Nous y voilà ! L'un et l'autre oublient que les notions de bataille et de théâtre d'opération sont périmées du seul fait que les missiles balistiques portent des coups décisifs en quelques minutes. Cela est connu de l'OTAN. Si l'on y imagine toujours des stratégies conventionnelles, ce n'est que pour conserver un sens aux contingents classiques des pays qui n'ont pas accès au nucléaire.

En outre, il se pourrait qu'un jour l'Amérique, périodiquement tenté par l'isolationnisme, considère que l'Europe doit être capable de se protéger sans assistance, c'est-à-dire sans qu'elle-même courre des risques exorbitants. Compte tenu du risque nucléaire, les alliances militaires ont aujourd'hui perdu de leur crédibilité.

### «SANCTUARISATION ELARGIE»

La notion de «Bataille» est donc un premier dérapage par rapport à la doctrine militaire en vigueur à l'origine, laquelle tenait étroitement compte des caractéristiques de la force nucléaire stratégique française. Il est un second dérapage, non moins grave, en quelque sorte engendré par le premier : c'est la dénaturation profonde de la notion de sanctuarisation. Jusque là on considérait, compte tenu des conséquences irrémédiables d'une guerre nu-

claire, qu'il n'était possible «d'appuyer sur le bouton» que si la France elle-même était menacée dans ses intérêts les plus vitaux. Or, le 15 mars 1976, le chef d'état-major, approuvé par le chef de l'Etat, n'envisage rien moins que «... d'intervenir avec tout ou partie de nos forces dans la zone où la sécurité du territoire national peut être le plus immédiatement menacée, c'est-à-dire schématiquement, l'Europe et ses approches immédiates, y compris, en particulier, le bassin méditerranéen». Ainsi, devenus les instruments quasi-européens d'une sanctuarisation élargie, les quelques armes nucléaires tactiques que la France possède pourraient l'entraîner, malgré elle, dans la plus périlleuse des aventures. Qui peut penser que la Russie soviétique en subirait les effets (il s'agit ici de nos quelques dizaines de «Pluton») sans réagir massivement ? De plus, alors que la force nucléaire stratégique est réduite à une portion congrue (moins de 13% du budget militaire), insuffisante pour assurer son indispensable évolution scientifique et technique, il est irresponsable de lui donner, en quelque sorte, pour objectif de se substituer à l'Amérique pour protéger l'Europe occidentale.

### **DÉRIVE GISCARDIENNE**

Au total, la conception «giscardienne» de la défense a été marquée, d'abord par un «flou» qui n'est pas de mise en la matière, ensuite par une «dérive» certaine par rapport à la doctrine «gaullienne». Or, celle-ci était en adéquation étroite avec les armes nucléaires dont la France peut se doter. Certes, une évolution de ce type d'armement est toujours nécessaire. Il est certain, par exemple, que les Océans jouent, d'ores et déjà, un rôle important dans la stratégie. Non peuplés, ils permettent en outre de dissimuler à l'adversaire des armes qui assurent la crédibilité de la dissuasion dans les décennies à venir. Malheureusement, dans la loi de programmation militaire de 1976, la Marine a été négligée; la France possède 6 sous-marins lanceurs d'engins alors que l'U.R.S.S. en construit 8 par an. Les moyens ne sont évidemment pas les mêmes. Cette disproportion nous impose précisément d'opérer un choix. Ou bien on perpétue une «tradition» mal

comprise et l'on procure à notre pays les moyens... qui lui auraient permis de gagner la guerre de 1939-1945. Ou bien la France se dote des techniques et des armements qui assureront sa vie et son indépendance dans l'avenir. Cette deuxième solution impose qu'on en déduise toute les conséquences, à commencer par l'abandon d'une armée de conscription nombreuse, coûteuse et inadaptée.

La gauche, qui détient aujourd'hui le pouvoir, saura-t-elle résister au chant des sirènes étrangères (en stoppant le retour à l'atlantisme amorcé sous Giscard), ainsi qu'aux revendications corporatistes de la hiérarchie militaire ?

La France est aujourd'hui à la croisée des chemins. Gouverner, c'est choisir.

Alain SOLARI



# PRUDENCE OU IMPUISANCE ? LA CONTINUITÉ MITTERANDIENNE

«Je suis certes le premier ministre du Changement, mais il y a au moins un point sur lequel la permanence s'impose : les impératifs de la Défense», déclarait P. Mauroy le 14 septembre 1981 devant l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. Force est bien de constater que plus d'un an après le 10 mai 1981, aucun bouleversement notable n'a affecté le dispositif de Défense français. Le ministre Charles Hernu semble avoir réussi à s'imposer auprès de la hiérarchie militaire avec laquelle il fait d'ailleurs actuellement front contre la contestation dans les casernes. La collaboration des militaires avec le pouvoir socialiste lui sera d'autant plus acquise que le président Mitterrand paraît plus soucieux de rétablir l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest que de mener une campagne sur le désarmement. La priorité à la dissuasion nucléaire demeure donc l'axe central de la nouvelle politique de défense, tant dans les déclarations officielles que dans les premiers actes du nouveau pouvoir.

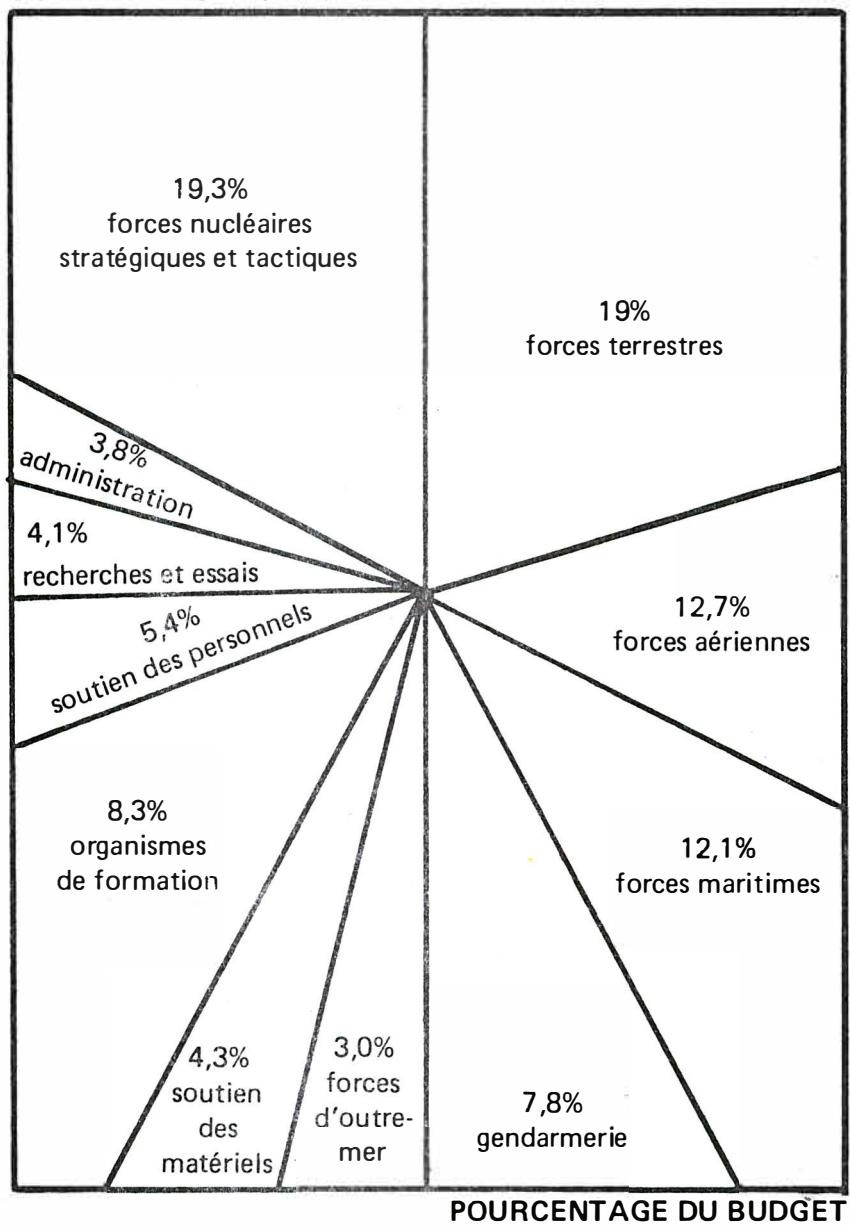
## LE PRIMAT DE LA DISSUASION

Cette fidélité socialiste aux principes de la dissuasion nucléaire élaborée sous l'influence du général de Gaulle est, rappelons le, l'aboutissement d'un ralliement progressif du P.S. à la «force de frappe». L'actuel ministre de la Défense en fut l'un des principaux artisans, publiant notamment en 1973 un article intitulé «pourquoi un socialiste doit être pour la dissuasion nucléaire». Si le Programme commun reconnaît la réalité des forces nucléaires, il se contente d'en souhaiter le maintien en l'état. Ce ne sera qu'après 1977 que François Mitterrand, influencé par la dégradation des

efforts de détente Est/Ouest, convertira définitivement le Parti socialiste au principe d'une dissuasion crédible, c'est-à-dire en développement permanent.

Le nouveau président l'a d'ailleurs rappelé le 24 juillet 1981 à l'Île Longue : «Cela fait quatre ans qu'ayant adopté cette stratégie, nous sommes restés logiques avec nous-mêmes... Il nous faut rester au moins au niveau du seuil à partir duquel il existe ou il n'existe pas une dissuasion.» En se ralliant ainsi à la force de dissuasion, F. Mitterrand se réfère expressément au concept de «suffisance» qui a inspiré les promoteurs de notre dissuasion et la pensée du général de Gaulle. «La stratégie française demeure donc celle de la dissuasion du faible au fort, c'est-à-dire une stratégie qui ne peut qu'être anti-citée», a d'ailleurs déclaré le premier ministre. C'est donc une force stratégique inchangée que le ministre de la Défense a pour mission de maintenir à son seuil de crédibilité autour de ses trois composantes actuelles : Mirage IV, plateau d'Albion et sous-marins lanceurs d'engins (SMLE). Les décisions prises à leur sujet avant le 10 mai 1981 sont donc reconduites et poursuivies, notamment la mise au point du nouveau missile M4 à têtes multiples, destiné aux SMLE ou le «durcissement» du plateau d'Albion. En accord avec la doctrine de dissuasion traditionnelle qui voit dans les SMLE le noyau dur de la force stratégique, le gouvernement de Pierre Mauroy a décidé le lancement d'un septième sous-marin stratégique pour 1994, qui inaugurerait une nouvelle gamme de submersible nucléaire. De même, conformément aux estimations antérieures au 10 mai Charles Hernu semble tabler sur l'inéluctable déclin de la composante aérienne : «un nouveau système d'armes constitué de missiles sol/sol balistiques mobiles succédera aux Mirage IV lorsque ceux-ci seront retirés du service.» L'ensemble de ces mesures indique clairement aujourd'hui la volonté gouvernementale de poursuivre le développement de nos moyens stratégiques en dépit des quelques inquiétudes qu'avait fait naître l'arrêt momentané des expériences de Mururoa au tout début du septennat. La doctrine d'emploi de nos forces nucléaires a été également réaffirmée par le ministre de la Défense : «La France dispose souverainement de la force nucléaire... sa doctrine stratégique dite du faible au fort est incompatible avec une quelconque doctrine de riposte graduée.» Il s'agit donc ici d'exclure

BUDGET DE LA DÉFENSE 1982



«Il y a eu du chambardement partout, mais au point de vue défense et affaires étrangères, je crois que c'est dans la ligne... La défense est là, rien n'est changé. Tout est maintenu, et je pense que c'est bon. Il n'y a pas eu de chasse aux sorcières. L'esprit est le même.»

(général Bigeard - 6 juillet 1982 à l'Assemblée Nationale)

définitivement toute tentation d'intégrer la force de frappe française à la panoplie nucléaire U.S. au sein de l'OTAN. La place des forces nucléaires françaises au sein de la défense occidentale est en effet une question importante, surtout depuis le développement des armes nucléaires tactiques (Pluton, FATAC, Super-Etendard embarqués sur les porte-avions). Leur puissance réduite jointe à une mobilité et à une précision accrues en font des armes susceptibles d'engagement sur le champ de bataille et donc d'une éventuelle coopération nucléaire avec les Etats-Unis pour mener le combat nucléaire. Les déclarations gouvernementales reprennent sur ce point les justifications antérieures apportées au développement des forces tactiques : «l'armement nucléaire tactique a pour vocation de restaurer la dissuasion au niveau stratégique... Il ne s'agit donc pas d'utiliser l'armement nucléaire tactique pour gagner une bataille mais de brandir, grâce à lui, la menace nucléaire stratégique:» Cette idée d'un «coup de semonce» tactique continue cependant de véhiculer plusieurs ambiguïtés : d'une part l'emploi crédible de l'arme tactique nécessite vraisemblablement une intervention hors du territoire national étant donné que - selon les paroles du premier ministre : «l'agression contre la France ne commence pas lorsqu'un ennemi pénètre sur le territoire national». La deuxième interrogation touche à la forme que prendrait l'usage de forces tactiques dirigées ou non contre des unités militaires adverses et éventuellement combinées avec l'engagement au combat de nos troupes stationnées en R.F.A. C'est là que réside actuellement les principales difficultés que pose au pouvoir socialiste l'éventuel développement de l'arme à radiations renforcées - dites «bombes à neutrons». Cette arme tactique étant principalement une arme antichar, sa détention par la France impliquerait une éventuelle volonté d'engager le combat nucléaire sur le sol allemand contre les formations blindées soviétiques. Du temps où il était dans l'opposition, Charles Hernu avait condamné les projets giscardiens en la matière. Mais depuis, Pierre Mauroy a semblé hésiter à «renoncer a priori a acquérir un armement qui pourrait augmenter notre potentiel dissuasif». L'attitude officielle consiste au contraire à donner une certaine publicité aux expériences techniques de mise au point de la bombe tout en affirmant que la déci-

sion définitive sera arrêtée ultérieurement. L'évolution des rapports Est/Ouest ainsi que le sort des négociations eurostratégiques incite sûrement le gouvernement à conserver un atout négociable dans l'avenir, en conformité avec les thèses de Ch. Hernu qui considère que la France peut être «un élément de médiation dans les négociations sur le désarmement entre les deux Supergrands». Cependant, le manque de clarté actuel concernant «l'arme à neutrons» peut à juste titre inquiéter lorsque l'on se souvient des tentations atlantistes ou en faveur d'une défense européenne intégrée qui se sont souvent fait jour au sein du P.S. Les rapports franco-américains depuis le 10 mai 1981 sont d'ailleurs significatifs à cet égard : si la critique de la politique des Etats-Unis en Amérique centrale vise à donner à notre pays un visage non-aligné en vue de développer ses amitiés avec le tiers monde, les questions de sécurité européenne sont l'occasion d'un rapprochement inattendu entre la France et les Etats-Unis, qu'il s'agisse du soutien aux euromissiles et à Helmut Schmidt ou, plus symboliquement, de la participation de F. Mitterrand au «show» de Reagan sur la Pologne. Si les principes de la stratégie française ont été réaffirmés avec plus de clarté par le pouvoir socialiste que par son prédécesseur, il n'en demeure pas moins que les interrogations ouvertes naguère par les concepts de «bataille de l'avant» et de «sanctuarisation élargie» demeureront encore d'actualité puisque les prochaines années devraient voir - aux dires du ministre de la Défense - le rajeunissement de nos forces tactiques (missile ASMP, successeur du Pluton, Mirage 2000, éventuellement bombe à neutrons). Toutes ces évolutions ne manqueront pas de forcer le gouvernement et le Président de la République à approfondir ce mode d'emploi de nos armes tactiques sur le théâtre européen.

### **PRÉSERVER L'OUTIL MILITAIRE**

Dans le domaine des forces conventionnelles on doit également noter la continuité de l'œuvre de réforme menée sous Giscard, notamment par le général Lagarde. Si les enjeux en la matière semblent, à la vérité, moins importants qu'en ce qui concerne les forces nucléaires, il convient cependant de ne pas sous-estimer le

facteur psychologique. L'arrivée d'un pouvoir de gauche en France ne pouvait que rendre méfiant l'ensemble des cadres et de la hiérarchie militaire. Outre le caractère conservateur du milieu, il faut noter que les officiers et les hommes - durement mis à contribution ces dernières années par la réforme des structures de l'armée de terre - pouvaient, à juste titre, craindre une éventuelle réduction à 6 mois du service national et la remise en question du rôle grandissant des «forces d'intervention». Ces forces mises en valeur par Giscard en vue des missions africaines et outre-mer constituaient, en quelque sorte, une revanche des unités conventionnelles - traumatisées par les séquelles des guerres coloniales - contre la priorité au nucléaire décidée sous le pouvoir gaulliste. Les préoccupations tiers mondistes de la nouvelle majorité pouvaient laisser croire à une révision radicale des missions conférées aux troupes d'élite. La volonté, exprimée par Charles Hernu, d'établir un bon contact avec les cadres militaires a sans doute joué un rôle dans la prudence qui est aujourd'hui de rigueur à ce sujet. Si l'appellation «force d'intervention» est désormais écartée au profit de «force d'assistance rapide», l'existence et les missions d'une telle force ont été réaffirmées tant par le chef d'état-major, le général Lacaze (un ancien des forces d'intervention extérieure nommé par Giscard), que par le premier ministre, et même le président de la République plus récemment. Malgré les précautions de langage, il semble bien que le gouvernement socialiste ne veuille pas renoncer à un instrument qui lui permet éventuellement d'étendre son influence en Afrique - et F. Mitterrand a pu se persuader de son efficacité lors de son voyage en Afrique - et sur le pourtour méditerranéen. «Il faut donc s'attendre à une différence de sensibilité dans le domaine de l'action de nos forces extérieures, qui devrait se traduire davantage par des modifications de formes que de fond» devait déclarer le général Lacaze. Un redéploiement du contingent français de la FINUL au Liban, une participation à la force tampon dans le Sinaï et une assistance logistique à la force interafricaine au Tchad furent considérés comme des débouchés normaux pour les «paras français». Mais les derniers développements internationaux viennent de rappeler que seule une grande politique étrangère conforme à la vocation de la France, seuls des

choix faits à temps, permettent d'utiliser ses moyens utilement. Les déclarations de F. Mitterrand lors de sa conférence de presse à l'Elysée de juin dernier traduisaient à cet égard plus l'impuissance française découlant de la difficulté de faire ces choix qu'un infléchissement doctrinal sur l'emploi de nos forces d'intervention. Mais il faut heureusement saluer un net ressaisissement qui a permis à la France de jouer un rôle salutaire à Beyrouth.

Les événements de Centrafrique avaient déjà montré les risques d'immobilisme que faisaient courir à l'action de la France les dilemmes dans lesquels s'enferment les dirigeants socialistes. La position de la France, engagée militairement aux côtés du gouvernement officiel centrafricain, mais tentée idéologiquement de soutenir Ange Patasse, chef de l'opposition en mal de coup d'Etat, fût alors ambiguë. Le souci de mener une politique militaire de continuité fut alors le plus fort. Le premier ministre n'a jamais manqué de rappeler l'exigence de dotations renforcées en matériel à l'intention des unités d'interventions extérieures et le gouvernement a repris à son compte l'idée de la fabrication Transall remodelé qui permette d'améliorer les liaisons aéroportées qui restent aujourd'hui le point faible de ces actions extérieures.

### **L'ÉPINEUSE QUESTION DU SERVICE NATIONAL**

Pourtant on constate qu'alors que les forces extérieures demeurent aujourd'hui des contingents professionnels, le ministre de la Défense envisage d'ouvrir leur accès aux appelés. En effet, Charles Hernu reste très attaché à la conscription qui vise à créer l'osmose entre l'Armée et la Nation. Les conceptions de celui qui dirigea la revue «Le Jacobin» s'inspirent largement du mythe de l'an II et de la Nation en armes. Elles expliquent l'intérêt porté aux appelés (qui s'est traduit par un catalogue de vingt mesures pratiques) mais ne facilitent pas forcément le règlement de l'épineuse question du Service National.

La réduction à six mois de ce service a été effectivement prévue dans la proposition 105 du manifeste du P.S. pour l'élection présidentielle. Cependant le passage à la caserne représente pour Ch.

Hernu (cf son livre «Sodat-Citoyen») un moment d'apprentissage civique et social qui développe l'esprit de défense et contribue à faire de l'Armée «l'école de la Nation». Un tel préjugé (que l'on retrouve dans le rapport Bertrand Schwartz inspirant l'action gouvernementale pour l'«insertion professionnelle et sociale des jeunes»), en faveur du service national s'accommode mal d'une réduction significative de sa durée et donc de son efficacité pédagogique. D'autant plus qu'une telle mesure nécessiterait le développement d'unités professionnelles, dont la seule évocation suffit à faire sombrer les responsables socialistes dans la crainte du pronunciamento («syndrome Allende»). La préoccupation d'intégrer plus étroitement le secteur militaire à la vie économique du pays joue également contre la réduction du service national et le ministre de la Défense a en effet invoqué à Papeete «l'effet immédiat et catastrophique que cela aurait sur l'accroissement du nombre des jeunes chômeurs».

## 1982 : UN BUDGET DE TRANSITION

Le lien qui peut exister entre politique militaire et lutte contre le chômage est également illustré par le budget 1982 de la Défense «l'Armée appartient à la Nation et lorsque la Nation s'attelle toute entière à une tâche, l'armée ne peut, ne doit s'en désintéresser» a indiqué le ministre en présentant son budget. Celui-ci n'a augmenté en effet, en francs constants, que de 27,63% alors que les ministères civils ont bénéficié d'un accroissement de 29,3%. Ce budget n'a cependant pas été un budget de régression, mais plutôt celui de la transition. Relevant les retards accumulés précédemment dans l'exécution de la loi de programmation militaire 1976/1982, le gouvernement a décidé de répartir sur les deux années 82 et 83 les dépenses initialement prévues pour arriver à échéance en 1982. Ce retard d'un an permet de lier la programmation militaire au «plan interimaire de 2 ans» puis au nouveau plan de 5 ans qui devrait, après 1983, coïncider avec un programme militaire quinquennal. Le budget 1982 a continué à privilégier les dépenses d'équipement susceptibles d'encourager la relance globale de l'économie. La part du nucléaire est restée toujours importante et

a bénéficié d'une augmentation relativement forte afin de poursuivre leur modernisation, notamment dans le domaine stratégique au détriment du nucléaire tactique. L'ensemble de ce budget 1982 représente entre 3,9 et 4% du PNB ce qui situe la France avec la Grande-Bretagne (5,1% en 1981) en tête des pays européens, réalisant ainsi l'objectif proposé par l'OTAN de 3% et que les alliés ont tant de mal à respecter. L'élaboration de la nouvelle loi de programmation permettra seule de vérifier si la continuité des choix budgétaires, enregistrée en 1982, se poursuit ou si de sérieuses inflexions y seront apportées. Pour l'instant le temps est à la prudence et à la réflexion, et le gouvernement a demandé aux états-majors une étude poussée sur les perspectives de notre défense à l'horizon 2000. Le visage nouveau de notre défense dépendra assurément de l'évolution de la situation internationale (menace accrue de l'U.R.S.S. vers 1985, diversification des conflits, menace sur l'approvisionnement énergétique, importance croissante des enjeux maritimes). Il sera aussi tributaire des effets collatéraux de la politique gouvernementale tant intérieure (lutte contre le chômage, relance) qu'extérieure. Ainsi la politique de ventes d'armes sera un paramètre important pour l'équipement et la crédibilité future de notre défense. Les hésitations du gouvernement en la matière. (respect de la signature mais arrêt des livraisons à destination des nations bafouant les droits de l'Homme) devront faire place à une utilisation judicieuse des ventes d'armes qui doivent participer à la fois à un projet diplomatique cohérent, à une politique rentable d'équipement de nos propres forces et enfin à la relance économique du pays. C'est dire que notre sécurité et notre défense ne seront pas séparables d'une politique gouvernementale globale et cela, quelque soit, par ailleurs, les déclarations doctrinaires de principe et les précautions de langage.

**Bertrand WARUSFEL**

# **les conditions de la défense**

A quoi sert l'armée ? A défendre la nation contre toute agression militaire. A quoi sert la défense ? A permettre l'indépendance de la nation, à assurer la liberté des citoyens.

Ces vérités sont moins évidentes qu'il n'y paraît. La politique de défense est en grande partie conçue dans l'intérêt de l'institution militaire; l'armée se consacre tout autant à persévérer dans son être qu'à la défense de l'indépendance du pays. Attitude coûteuse, inefficace, et partant dangereuse.

Il ne faut pas trop écouter les militaires français. En un siècle, trois guerres nous ont appris qu'il était imprudent de leur confier le soin d'élaborer la doctrine stratégique du pays : ces hommes, courageux sur le terrain, dévoués jusqu'au sacrifice ultime, sont, comme tous les professionnels, soumis à leurs intérêts de corps, souvent engoncés dans leurs routines, influencés par trop de mythes et de nostalgies, peu aptes à mesurer les conséquences des bouleversements techniques sur un métier qu'ils aiment tant qu'ils voudraient toujours l'exercer de la même manière. En 1870, l'Etat-Major français n'a pas compris que le chemin de fer donnait, à l'armée qui l'utilisait, l'avantage d'une mobilisation et d'une avance rapides. Il a été battu. En 1914, outre d'énormes bavures stratégiques, il a sous-estimé la mitrailleuse et le rôle de l'artillerie, et conduit au massacre des centaines de milliers de jeunes Français. En 1940, de nouvelles erreurs stratégiques et une absence de doctrine d'emploi des chars ont conduit au résultat que l'on sait. Chaque fois, les stratégies français ont préparé la guerre qu'ils venaient de perdre, et perdu la guerre qu'ils n'avaient pas su prévoir : après 1870, ils ont préparé une guerre de mouve-

ment «à la prussienne» et ont été contraints de faire une guerre de tranchées. Après 1914 ils ont préparé une guerre de positions (ligne Maginot) et ce sont les chars de Guderian qui sont arrivés.

Aujourd’hui, les responsables militaires se préparent à la grande bataille de chars que nous avons perdu en 1940. Bien sûr, grâce au général de Gaulle, il existe une force nucléaire stratégique, qui assure la protection du territoire par la menace qu’elle fait peser sur les cités de l’éventuel agresseur. Mais tout l’effort des stratèges et des tacticiens est de faire comme si cette force n’existait pas, comme si la révolution du nucléaire n’avait pas eu lieu, comme si l’adversaire devait, en cas de conflit, nécessairement choisir d’entrer dans les hypothèses prévues par l’Etat-Major. D’où la doctrine du «test», qui avantage les trois armes : l’aviation est là pour empêcher une opération limitée de bombardement, faite pour tester nos capacités de résistance; la marine et les chars sont là pour arrêter une action terrestre ou maritime faite dans le même esprit. Dès lors la «bataille» peut s’engager, qui vient très heureusement justifier l’emploi des officiers, des hommes de troupes et de nos engins sophistiqués. A attaque limitée, riposte limitée qui doit décourager l’adversaire.

Reste à définir cette limite : un bombardement, un débarquement sur nos côtes, un franchissement de la frontière par des chars est tout simplement un acte de guerre. La volonté de l’agresseur serait alors tellement claire qu’il ne s’agirait évidemment pas d’un test, que nous n’aurions pas besoin d’examiner ses intentions, et l’on ne voit pas très bien pourquoi il enverrait des chars ou des avions «pour voir» alors qu’il sait déjà. A quoi bon cette bataille localisée, dans laquelle l’adversaire engagerait des forces identiques aux nôtres, en sachant donc que nous lui résisterions ? Cette bataille hypothétique, l’adversaire ne l’engagerait pas pour se retirer au bout de quelques heures, mais pour envahir vraiment et pour gagner vraiment. Aussi utiliserait-il les moyens qui lui permettraient de remporter, rapidement et au moindre coût, la victoire. Dès lors, il n’utiliserait pas ses chars et ses péniches de débarquement, mais ses fusées. C’est bien de cette tentation qu’il faut le

dissuader, non avec des chars et des fusils, mais avec une menace de représailles nucléaires. La défense de la nation repose sur une dissuasion nucléaire stratégique ou elle n'est rien.

Ce constat était déjà vrai il y a vingt ans. Il l'est encore plus depuis que les soviétiques sont en mesure, grâce à leurs SS 20, de détruire en quelques minutes les moyens classiques de résistance d'un pays. Si les postes de commandement, les casernes, les bases aériennes, les ports et les centres de transmission sont détruits, comment la «bataille» sera-t-elle menée ? Et avec qui ? Comment pourra-t-on mobiliser, et qui pourra le faire ? Comment pourra-t-on résister, et avec quoi ? La conclusion est claire, en cas d'attaque nucléaire, l'armée classique est vouée à l'anéantissement. Si la dissuasion nucléaire existe, elle ne sert à rien. - du moins pour la défense du territoire national. Cela signifie qu'il faut rompre avec la tradition militaire des deux derniers siècles. Cela signifie que le service national est devenu inutile.

## UN SERVICE INUTILE

Tout le reste n'est qu'idéologie ou mythologie : le comte de Guibert, Arden du Picq, Engels, Jaurès et Clausewitz sont à ranger au rayon de l'histoire militaire : ils ne peuvent plus inspirer un système moderne de défense.

Bien sûr, le monde contemporain donne de nombreux exemples de conflits classiques, en Corée, au Vietnam, au Proche-Orient ou... aux Malouines. Mais le propre d'une défense est d'être nationale, donc de répondre aux menaces qui pèsent sur une nation particulière, qui occupe une situation singulière dans une zone géographique donnée, et qui se trouve confrontée à un adversaire particulier. La France n'a plus d'empire colonial : elle n'a plus besoin de centaines de milliers d'hommes pour le «tenir». La France n'est menacée ni par l'Allemagne, ni par l'Italie, ni par l'Espagne : elle n'a pas besoin d'une armée classique faite pour barrer la route à des voisins trop entreprenants. La France n'a pas de prétentions

hégémoniques : elle n'a pas besoin ni de troupes d'invasion, ni d'armée d'occupation. C'est aujourd'hui l'Union Soviétique, et elle seule, qui menace militairement notre indépendance. Or ce pays impérialiste dispose d'un armement nucléaire redoutable. C'est donc par la dissuasion nucléaire seulement qu'il sera possible de le faire renoncer à une agression contre notre pays.

Aussi le service militaire relève-t-il de l'idéologie, de la mythologie, et non des nécessités **actuelles** de notre défense. Jusqu'en 1962, pour faire face aux grandes offensives allemandes, puis pour assurer le «maintien de l'ordre» en Algérie, ce service militaire s'imposait. Mais aujourd'hui, pour justifier son maintien, la droite et la gauche ont recours à des clichés : pour M. Giscard d'Estaing il serait plus «républicain», pour M. Charles Hernu, l'esprit des soldats de l'An II vivrait en lui. Ces nostalgies font bon marché de la réalité historique. Comment oublier que la levée en masse a abouti à la guerre des peuples, guerre totale dans laquelle la propagande et la haine font avancer les hommes, et qui s'est traduite par un nombre toujours croissant de victimes ? Doit-on vraiment regretter que l'on puisse désormais éviter les grands massacres comme ceux de 1914-1918, dont la France est sortie épuisée ? Et comment oublier que l'armée fut, de 1793 à 1962, une armée de guerre civile et un instrument de répression sociale ? Comment oublier la Vendée, la répression de la révolte des Caenuts, la Commune, la répression des mouvements ouvriers à Anzin en 1884, à Decazeville en 1886, à Fourmies en 1891, à Carnaux en 1892, à Draveil en 1908 ... ? Comment oublier le général Boulanger, l'envoi de la troupe contre les grévistes en 1948, le putsch d'Alger en 1961, sans parler, plus généralement, de la guerre d'Algérie ? L'armée de Giscard d'Estaing et d'Hernu n'était pas si «républicaine» que cela ...

Remise à sa place après les déchirements des guerres coloniales, l'armée ne semble plus devoir désormais sortir du rôle qui lui est assigné. Encore faut-il que ses missions et son organisation traditionnelles correspondent encore à une nécessité. Les militaires l'affirment, et certains ont bâti un système intellectuellement sédui-

sant, qui lui permet de conserver un rôle important et qui vient justifier le maintien d'une armée de conscription. L'arme nucléaire permet la riposte nucléaire, stratégique ou tactique. Les éléments blindés permettent de résister à une attaque mécanisée. Enfin, si le territoire tout entier est envahi, l'armée organise la défense populaire. Or nous avons vu que l'adversaire paralyserait toute défense classique. De même, il ne tolérerait pas la défense populaire que certains rêvent d'organiser sur le modèle suisse ou yougoslave. Nul ne sait comment les Suisses résisteraient, eux qui ont la chance de ne pas faire la guerre depuis fort longtemps. Mais est-il possible de comparer les partisans yougoslaves, animés d'une foi patriotique ou idéologique, habitués à une vie frugale, aux Français d'aujourd'hui, engoncés dans des habitudes de confort incompatibles avec la vie de maquis, et très sceptiques dans leur majorité - on l'a vu entre 1940 et 1945 - quant à la nécessité d'une résistance armée à l'envahisseur ? Dans cette triste hypothèse, collaborateurs et «réalistes» ne manqueraient pas plus que dans un proche passé. Enfin, l'arme atomique permet de prendre une ville entière en otage - et non plus quelques dizaines de prisonniers ce qui posait déjà de difficiles problèmes de conscience - et de la détruire entièrement si une résistance armée parvenait à se constituer. Comme l'écrit le général Gallois («L'Adieu aux armées», p. 180) «Avec sa formidable stature politique et militaire, placé où il est sur la carte et agissant comme il le fait, on imagine mal «l'adversaire» renoncer aux objectifs qu'il se serait assignés parce qu'il rencontrerait sur sa route l'obstacle de la mobilisation populaire des Français. Si, prenant aussitôt la mesure de l'ennemi, et ne déposant pas d'eux-mêmes les armes, ces Français, ces combattants à l'entraînement sommaire, résistaient miraculeusement à une armée de métier conçue pour vaincre, il leur faudrait s'incliner devant le chantage aux armes de destruction massive».

Force est donc de constater que le service militaire est aujourd'hui inutile et que l'armée de conscription, qui consomme une importante partie du budget de la défense, devrait être supprimée.

## **POURQUOI LES SOCIALISTES NE FERONT RIEN**

La suppression du service militaire, mesure populaire et économique, n'est pourtant pas à l'ordre du jour : les socialistes, qui n'ont même pas réduit la durée du service comme ils l'avaient promis, n'envisagent pas cette suppression parfaitement logique. Cela pour des raisons techniques et politiques :

- d'une part la réflexion stratégique des socialistes demeure floue, malgré les importants progrès accomplis depuis quelques années : les socialistes, à l'exemple des responsables militaires, évaluent mal les risques et sont persuadés que la guerre peut encore se faire à l'ancienne. Conviction qui va d'ailleurs dans le sens de leurs intérêts et de leurs nostalgies : le «peuple en armes», la «levée en masse», la «guerre des poitrines» sont conformes à leur vision des choses, et l'idée du «soldat-citoyen» chère à Charles Hernu a permis aux socialistes de gagner un nombre important de suffrages dans le corps des officiers : le soldat-citoyen doit en effet être encadré, ce qui garantit l'emploi et l'avancement ...
- d'autre part, l'armée est un important groupe de pression que les socialistes redoutent : le coup d'Etat de Pinochet est encore dans toutes les mémoires et les socialistes n'ont aucune envie de se mettre à dos la hiérarchie militaire en prenant des mesures contraires aux intérêts matériels de l'armée classique. Le ministère de la Défense fait et fera donc la politique de la caste militaire, au lieu de prendre les mesures conformes aux données stratégiques. Et, comme l'économie est partout présente, l'argent qui servira à l'entretien d'une armée inutile sera évidemment perdu pour le renforcement et la modernisation de notre force de dissuasion stratégique qui, en 1982, ne représentait que 19,3% du budget de la défense.

## LES CONDITIONS DE LA DEFENSE

Ces conditions ne doivent plus découler des idéologies, des nostalgies ou des intérêts de la caste militaire. Il s'agit de mettre en œuvre des moyens modernes de défense, répondant aux conditions diplomatiques, géographiques et techniques.

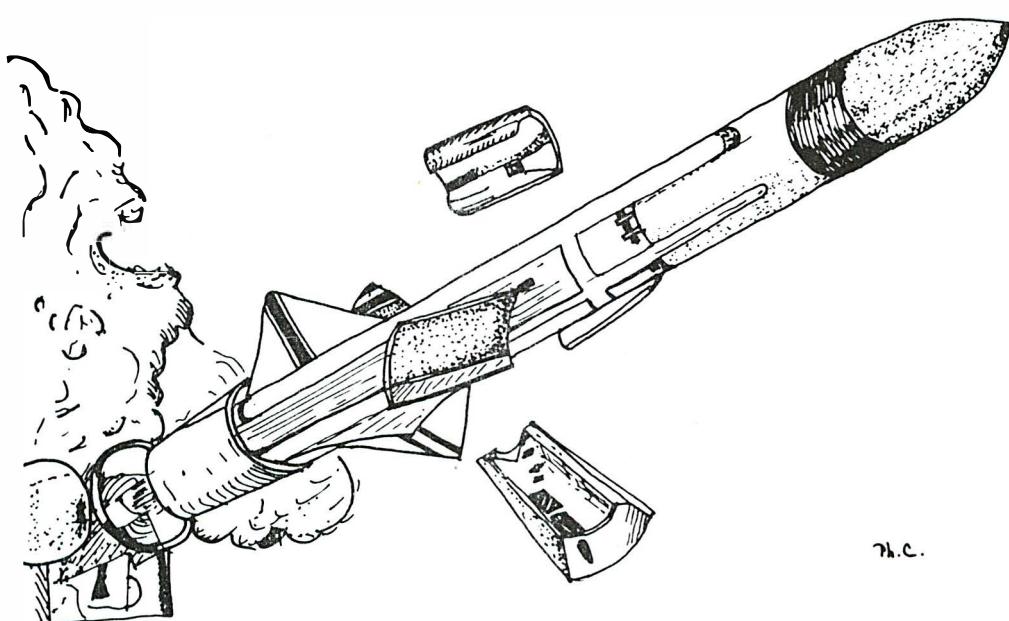
En conséquences de ce qui a été dit dans ce numéro, cinq conditions doivent être réunies pour que l'indépendance de la France soit garantie :

- 1/ Ne compter que sur soi-même : l'atome rend les alliances fragiles et nous savons depuis longtemps qu'un allié, si grand soit-il, ne remettra pas en cause ses intérêts vitaux pour assurer notre protection. Il n'y a pas de parapluie nucléaire américain, pas d'alliance atlantique qui tienne, en cas d'agression militaire.
- 2/ Ne pas se bercer d'illusions pacifistes. Des moyens considérables sont tournés contre l'Europe. Il importe de décourager leur emploi. Donc de ne pas renoncer à la possession d'armes nucléaires, ce renoncement nous mettant à la merci de l'impérialisme américain, puis, éventuellement de l'impérialisme soviétique.
- 3/ Renforcer la force nucléaire stratégique, en veillant à ce que nos moyens de représailles ne puissent être détectés ou détruits. C'est le cas des fusées installées sur le plateau d'Albion (leur destruction provoquerait des retombées radio-actives sur l'URSS) et des sous-marins nucléaires dont le nombre doit être augmenté. Ce sera demain le cas des fusées embarquées à bord d'avions de transport camouflés dans la circulation aérienne civile. Cette force nucléaire peut seule assurer notre indépendance. Servie par un petit nombre de spécialistes, qui ne représentent aucun danger politique, elle est en outre beaucoup plus économique que l'armée classique.
- 4/ Permettre à une armée de professionnels, limitée en nombre, mais bien équipée, très mobile et très entraînée, d'assurer les tâches de protection des installations militaires et des territoires que nous possédons dans le monde, ainsi que la sécurité de nos approvisionnements.

*LES CONDITIONS DE LA DÉFENSE*

5/ Enfin et surtout, que le ministère de la Défense ne fasse plus la politique du groupe de pression militaire, ce qui suppose la reconquête par l'Etat de sa pleine indépendance. C'est à cette condition essentielle que la sécurité de la France sera garantie.

**Bertrand RENOUVIN**



## CHRONIQUE LITTÉRAIRE



Au fur et à mesure du développement de cette nouvelle revue, nos abonnés découvriront de nouvelles chroniques, qu'ils aimeront, espérons-nous, retrouver d'un numéro à l'autre. Nous avons demandé à Philippe Barthelet de nous donner un échantillon de ce que pourrait être sa critique littéraire régulière.

## DES TIROIRS SANS FOND

*Comme la rose de Noël, la résolution fleurit les derniers jours de l'année. Mais elle n'est aussi vivace : sa carrière, le plus souvent, n'excède pas l'Epiphanie. Et ses racines, qui n'existent pas, ne fournissent aucun ellébore.*

*Il est donc périlleux de prétendre à sa culture; et d'y prétendre à contre-saison.*

*N'importe : il faut dans toute entreprise une dose raisonnable de folie, à peine de risquer jamais un pied hors de ses couvertures. Nous serons donc profus en intentions, sinon en pages noircies.*

*Ceux à qui nous devons l'hospitalité de cette revue, n'attendaient tout bénignement que nos «fonds de tiroirs». Las, je ne fais pas la conserve de mes humeurs peccantes. Gardons notre confiance au temps qui passe, pour nous renouveler en griefs. Et nous permettre toujours, s'il nous chante, un dépeçage à façon.*

*Au rebours des puissants installés, comme au rebours des puissants déchus, nous n'avons pas de politique à «expliquer» ni de «réflexion» à «conduire». Le surpeuplement des bibliothèques, l'encombrement des étals - ou des étaux - par la matière imprimée, inclinerait davantage l'amateur de livres au rêve de salubres auto-dafés. L'écœurement est un remède convenable au vice impuni du lecteur.*

*La véritable littérature gagne à être méconnue, «œuvre commune du lisant et du lu», selon Péguy, elle voe celui-ci comme celui-là à la plus propice des clandestinités.*

*Certains goûts en effet affichés sont des diffamations; ils devraient être poursuivis comme tels. Que le premier sot venu exhibe, ainsi qu'une carte de visite, son goût pour Baudelaire ou pour Nietzsche, relève de la profanation d'éternité. Il n'est rien de plus odieux que cette prétention de familiarité, où la sottise excipe du génie d'autrui, qui n'en peut mais, pour se décorer ou s'absoudre. Une circonstance aggravante fait que tous les sots de la même cuvée se piquent au même instant des mêmes auteurs : cela s'appelle la mode ...*

*Il nous souvient comment l'inusable Rimbaud fut promu «émeutier honoraire» du charivari de 1968; comment Sartre, malgré sa mort, demeure une incontournable pile du pont aux ânes de notre «modernité»; comment, j'en passe et des meilleurs- cet aimable cinglé de marquis de Sade, ennuyeux comme un jour de pluie, fut impatronisé phare majuscule de notre temps, et qualifié «l'homme le plus grand qui parut jamais depuis le Christ». Les anges ont de quoi pleurer.*

*Soyons donc, pour les admirations prévenues, d'une insensibilité de pachyderme. Quand chacun, dans le milieu politique, s'estime tenu de bêer devant le général de Gaulle - quel homme ! Quel écrivain ! - remontons plutôt à Las Cases, voire à Plutarque, et évitons les contresens.*

*Si les muses nous sont favorables, si cette revue dépasse son premier numéro, nous ne ferons rien autre chose, que de suivre nos inclinations, au gré de nos humeurs et de notre paresse. Sans grand souci d'actualité. Mais, de l'avis de Milosz, «l'amour et la précipitation font mauvais ménage». Nous procéderons donc à pas négligents, en laissant à de plus éclairés le soin résolu de prendre leurs vessies pour des lanternes.*

Philippe BARTHELET

## CHRONIQUE FAITS DIVERS

### ÉLOGE DU SUICIDE

C'est un fait divers dont tous les quotidiens ont rapporté les détails : le 4 août dernier un homme de 24 ans se suicide. Près de son corps les gendarmes retrouvent un livre : «Suicide, mode d'emploi».

Aussitôt une polémique s'engage. Une association de consommateurs s'en prend aux auteurs du livre. Alain Moreau, l'éditeur, réplique d'une façon cinglante : *«Je ne voudrais pas que s'opère maintenant une déviation de responsabilités. Car je ne suis en aucun cas responsable des conditions qui l'ont acculé à une telle extrémité. Le suicide est un droit, un droit comparable à celui pour la femme d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants. Il faut se donner les moyens d'exercer un droit.»*

Le raisonnement peut sembler abject, il a le mérite d'être logique. Au nom de quoi des «consommateurs» (et les journalistes qui leur emboîtent le pas) peuvent-ils exiger l'interdiction du livre incriminé ? On voudrait être sûr qu'aucun d'entre eux n'est partisan de l'avortement. Mais on ne serait pas étonné d'apprendre que ce sont les mêmes qui, au nom de la défense du consommateur peut-être, exigent plus de centres d'«I.V.G.» dans les hôpitaux. Tant il est vrai que les rapports de notre société avec la mort sont de moins en moins logiques.

La vérité c'est que dans un pays où la peine de mort pour les criminels a été abolie par surprise - le législateur étant au fond de lui-même persuadé qu'il allait au contraire de la volonté du peuple -, où la suppression volontaire du fœtus est considérée comme un acte médical et admis comme telle, y compris dans des milieux

chrétiens, cette espèce d'horreur subite devant le suicide semble suspecte. Peut-elle s'expliquer par des considérations logiques, nous voulons dire : qui découleraient logiquement d'une morale ?

Savez-vous que les monuments funéraires en pierre se sont généralisés assez tardivement dans notre pays ? Sans doute pressentiez-vous que l'incinération des morts, acceptée officiellement par l'Eglise, est considérée comme un sacrilège par la majorité de nos concitoyens. Mais vous doutiez-vous que la pratique de l'embaulement des corps se répand de plus en plus, et se perfectionne ... ? Il ne s'agit pas là des lubies de quelques originaux, mais d'indications sur des tendances générales... Que savons-nous de la mort et de son après pour en revenir à ces mœurs pharaoniques ?(1)

La mort, qu'est-ce que c'est ? Euthanasiés pour raison humanitaire, ou prolongés indéfiniment pour raison budgétaire, nous ne le saurons probablement jamais.(2)

Notre société ne craint pas de décider de la mort de ses membres, sans leur demander leur avis : peine de mort, avortement, euthanasie, prolongement des incurables, ne choquent, nous l'avons dit, qu'une minorité de personnes. Au regard de ces morts normalisées, quel scandale que le suicide ! Après 24 ans de vie, un vivant décide de se donner lui-même la mort ... pour des raisons qui lui sont propres et que nous ne saurons pas. Cela il faut l'interdire ! Est-ce parce que notre société, qui ne sait plus ce qu'est la mort, qui a rayé cette question de sa mémoire, comprend soudain qu'elle a en même temps rayé ses raisons de vivre ??? «Il ne faut pas que ça se sache... Interdisez ce livre que je ne saurais voir !» C'est l'hypothèse de l'hypocrisie.

(1) Lire dans la revue «Etudes» - 15, rue Monsieur 75007 Paris - août-septembre 1982- l'article de J-D Urbain sur «les cimetières d'Occident, des sociétés de conservation».

(2) De même si nous avons une «belle mort»... comprenez : sans se rendre compte de rien, crise cardiaque mortelle par exemple, mort sur le coup dans un accident d'auto...

Ou bien est-ce simplement la liberté qui est inacceptable... le fait qu'un homme décide de se passer des services de ses congénères pour passer consciemment de la vie à la mort ? Le suicidé comme dernier homme libre : voilà qui mériterait un éloge du suicide.

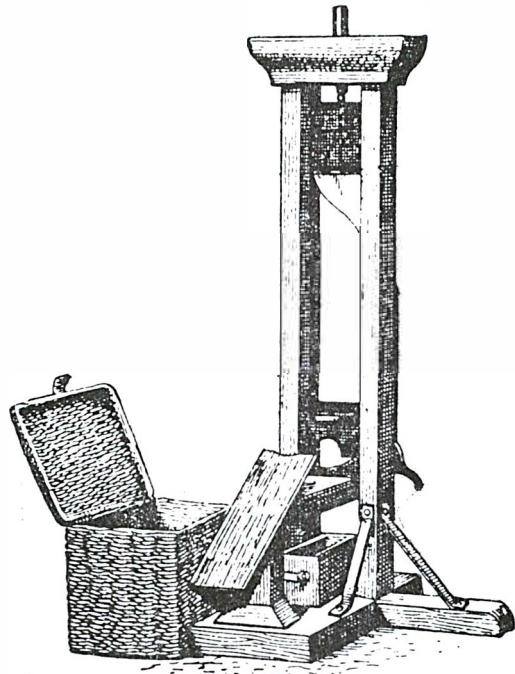
En fait nous voulons être moins pessimistes. Cette réaction de rejet devant le suicide c'est aussi la dernière manifestation, la seule qui soit encore aussi largement répandue, d'un tabou sans lequel aucune société n'existe : «Tu ne tueras point». Mais comment faire partager l'idée que suicide, peine de mort, avortement, ne sont qu'une seule et même question ?

Sylvie FERNOY

*N.B. Sur les attitudes devant la mort, on tentera de se procurer le numéro 8 de la revue d'études historiques «Anthinéa». Cette revue animée par des étudiants royalistes a, grâce à l'énergie de notre ami Hervé Dubois, pu paraître de 1972 à 1975.*

*Nous disposons à nos bureaux de 2 ou 3 exemplaires de ce numéro 8 (vendu uniquement sur place : 10 F).*

*Ce numéro comprenait des articles de P. Ariès, P. Chaunu, J.P. Charnay, B. de Cessole, A. Corvisier, E. Le Roy Ladurie, M. Marois, G. Marcel, F. Raphaël et L.V. Thomas. Il est cité entre autres dans le livre de Philippe Ariès «Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours», Ed. du Seuil, collection Points-Histoire, 1975, prix actuel : 19 F + frais de port.*



## **CHRONIQUE ECONOMIQUE**

### **UN PREMIER BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE**

Conférence Annuelle de l'Agriculture «élargie» à tous les syndicats, fuite en hélicoptère de Mme Cresson chahutée par des agriculteurs près de Caen, manifestation monstre des paysans à Paris le 23 mars, rencontre Mitterrand - Guillaume, négociations interminables à Luxembourg, barrages sur la route des vacances et manifestations devant les sous-préfectures, etc. les problèmes agricoles ont souvent fait la une de l'actualité dans la première moitié de 1982.

Une présentation souvent trop anecdotique des problèmes ne doit pas nous cacher l'importance des enjeux et si - comme en beaucoup d'autres domaines - nous ne disposons pas encore du recul nécessaire pour porter un jugement global sur l'action du gouvernement socialiste en la matière des projets se précisent, des tendances se dessinent.

En analysant la politique agricole française, peut-on parler de continuité ou doit-on mettre l'accent sur les changements, les ruptures peut-être ?

Politique des prix et problèmes européens, politique des structures et mise en place des Offices, politique syndicale, apparaissent comme autant de dossiers importants à partir desquels un premier bilan peut être esquissé.

### **«LA COMMUNAUTÉ N'A JAMAIS AVANCÉ QUE PAR CRISES» ! (1)**

Les négociations sur la fixation des prix agricoles européens obéissent à un scénario désormais classique : de réunions prépa-

*(1) Madame E.-Cresson à «France-Inter» le 15 février 1982.*

ratoires de la Commission, en sommets des Chefs d'Etat et Conseils des Ministres de la Communauté, la prise de décision est retardée, la fixation annuelle des prix agricoles est reportée à une date ultérieure... Au centre des débats, l'éternelle question de la contribution budgétaire de la Grande-Bretagne aux dépenses de la Communauté. Pour avoir cédé une fois sur ce point, celle-ci se retrouvera maintenant soumise au chantage britannique lors de chaque négociation (la responsabilité du gouvernement précédent apparaît écrasante à cet égard). Mme Cresson peut bien déclarer que «la Communauté n'a jamais avancé que par crises», les faits se chargent de la contredire : les grands principes européens (règles d'unicité des prix, de libre circulation des produits, préférence communautaire, etc.) volent en éclat lorsque les intérêts nationaux sont menacés !

Le gouvernement socialiste a fait preuve d'une certaine fermeté dans les négociations et a ainsi obtenu des résultats appréciables (par exemple la France va bénéficier de 40% de l'aide communautaire aux petits producteurs de lait), mais aurait-il eu le courage politique de déclencher une crise grave si la Grande-Bretagne n'avait pas cédé sur ses exigences en matière budgétaire ?

Par ailleurs le Ministre de l'Agriculture et certains dirigeants du P.S. se satisfont peut-être un peu vite de ces 13% d'augmentation des prix agricoles français.

M. Bernard Thareau, secrétaire national adjoint du P.S. chargé des questions agricoles fait preuve d'imprudence lorsqu'il annonce «un changement de tendance» en pariant sur une augmentation des charges de 12% «seulement» pour l'année. Depuis huit ans, celle-ci a toujours été plus importante que l'augmentation des prix payés aux producteurs et c'est une des causes principales de la baisse de leur revenu. Les consommations intermédiaires (engrais, aliments du bétail, produits de traitement, etc.) représentaient 22,2% du montant des recettes en 1960, 32,5% en 1970 et 48,8% en 1980, la mise en place des offices par produits et d'un observatoire des coûts de production, permettra-t-elle de comprimer les

*(2) La FNSEA,  
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, président : François Guillaume*

*Le CNJA, Centre National des Jeunes Agriculteurs, président : Michel Fau*

## **QUESTIONS AGRICOLES**

charges qui pèsent sur les exploitants ? La réapparition des M.C.M. (montants compensatoires monétaires) ne viendra-t-elle pas perturber les efforts entrepris ? Une dévaluation du «franc vert» (qui permettrait la disparition des M.C.M.) n'est pas envisagée avant novembre.

## **VERS L'ÉTATISATION DES MARCHÉS AGRICOLES ?**

«Afin d'assurer une meilleur sécurité du revenu des producteurs, de permettre l'emploi optimum des facteurs de production et de régulariser dans l'intérêt des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs, le fonctionnement des marchés des produits agro-alimentaires, des offices peuvent être créés par produit ou par groupe de produits par décret en Conseil d'Etat...» Ce préambule est-il de nature à bouleverser fondamentalement les mécanismes qui régissent les marchés agricoles ?

### **Y a-t-il risque d'étatisation ?**

Dans l'état actuel des choses, il ne semble pas que ces établissements publics à caractère industriel et commercial que seront les Offices, provoquent des changements radicaux. Le but est de réunir au sein d'un conseil de direction des représentants des professionnels d'une filière agro-alimentaire donnée, des salariés, des consommateurs et des membres de l'administration, pour mieux connaître, orienter et gérer le marché, en s'appuyant sur les organismes professionnels et interprofessionnels existants. L'objectif énoncé se situe tout à fait dans la ligne des Lois d'Orientation Agricoles de 1960 et 1980 qui voulaient favoriser le développement des groupements de producteurs et la mise en place de nouvelles règles de mise en marché mieux adaptées aux exigences de la distribution moderne. Nous ne pouvons également que souscrire aux intentions déclarées qui sont de permettre à l'Etat d'«arbitrer entre les intérêts en présence, mais pour, à l'occasion, jeter son poids dans la balance afin de protéger les plus faibles» (3)

(3) *Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture numéro 973.*

Le simple énoncé de ces projets suscite pourtant de vives réactions et, par exemple, l'Association Nationale des Industries Agricoles et Alimentaires a adressé une lettre au Ministre de l'Agriculture pour lui demander de retirer son projet ! L'Amicale Agricole et Rurale, présentée à la presse le 16 juin, exprime également son opposition au projet d'Offices par produits, voie ouverte «à la socialisation, la planification étatique et la bureaucratie de l'agriculture». Il n'est pas inutile de préciser que cette sympathique amicale se veut la structure agricole de l'opposition politique et a pour président M. Pasty, du R.P.R., et pour vice-président M. Mayoud, député U.D.F. ...

Un autre projet soulève bien des commentaires, c'est celui concernant la création d'Offices fonciers. Au niveau cantonal l'Office réunirait l'actuelle Commission des Structures, la commission locale de la S.A.F.E.R.(4) et la commission communale du répertoire foncier.

Composé essentiellement d'agriculteurs élus, son rôle serait de connaître et de faire connaître les mutations de terres en vente ou en location. A l'échelon départemental un certain nombre d'organismes seraient fusionnés (Commission des G.A.E.C. (5), Comité technique de la S.A.F.E.R., A.D.A.S.E.A. (6), Commission des Baux Ruraux, etc.).

L'Office devrait choisir, au vu des propositions de l'office cantonal, les preneurs pour les terres rétrocédées ou louées par la S.A.F.E.R. Il distribuerait également la Dotation aux Jeunes Agriculteurs et participerait à l'élaboration des plans de développement et de modernisation des exploitations. Comme on peut le constater, nous sommes loin de l'«Etatisation des terres» dénoncée par certains et -là encore - la mise en place des Offices fonciers apparaît plus comme une prolongation des dispositions contenues dans les lois d'Orientation, que comme une révolution socialiste.

*(4) Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural*

*(5) Groupement Agricole d'Exploitation en Commun*

*(6) Association Départementale d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.*

## **SYNDICALISME AGRICOLE : LES GRANDES MANOEUVRES?**

«On ne fera pas de réformes sans nous» écrivait récemment Michel Fau, président du C.N.J.A. (7)

Cet avertissement a, semble-t-il été parfaitement compris du gouvernement et, singulièrement par M. Mitterrand lors de son voyage dans le Limousin. Mais doit-on voir dans l'ajournement de la discussion sur le projet d'Office Foncier par l'Assemblée Nationale, un des effets de cet avertissement ?

La F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. constituent un puissant groupe de pression, et la manifestation de Paris a été soigneusement préparée pour apparaître comme une démonstration de force du premier syndicat agricole français. «Pari gagné» titrait le journal «Ouest-France» le lendemain... Les barrages sur la route des vacances ont également pour objectif «d'occuper le terrain» et de montrer la combativité syndicale de la F.N.S.E.A.

La Conférence Annuelle a pourtant déclenché un processus qui risque de nuire à la F.N.S.E.A.

En invitant pour la première fois, à côté des partenaires «habituels», le M.O.D.E.F. (8), la F.F.A. (9) et les Travailleurs Paysans, le ministre de l'Agriculture, ouvrirait une brèche dans le monopole de la représentativité du monde agricole que s'étaient arrogés F.N.S.E.A. et C.N.J.A. ...

(7) in «*Jeunes Agriculteurs*»,  
*Journal du Centre National des Jeunes Agriculteurs*

(8) *Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux*

(9) *Fédération Française de l'Agriculture*

Le temps est révolu où une certaine «complicité» unissait les dirigeants agricoles et le Pouvoir, ou un Debatisse passait de la présidence de la F.N.S.E.A. au Secrétariat d'Etat aux Industries Agro-alimentaires... Cette rupture ne s'est pas faite sans problèmes et certains estiment que les «chahuts» dont a été victime Mme Cresson sont dûs à son souci d'ouverture : «les dernières violences exercées à l'encontre du Ministre de l'Agriculture n'avaient d'autre mobile que la mise au pas ou à la porte de celle qui a eu la difficile

mission d'imposer la pluralité syndicale dans ce monde agricole au nom tout simplement de la plus élémentaire des démocraties.»  
(10)

(10) «*Le Travailleur Paysan*» numéro 1



Ce changement salutaire a entraîné une certaine effervescence dans les milieux syndicaux : le M.O.D.E.F. (proche du P.C.F.) est en pleine réorganisation sur le plan juridique (transformations, au niveau départemental, d'associations loi 1901 en syndicats); les Travailleurs-Paysans s'organisent au sein de la C.N.S.T.P. (11); des dissidents de la F.N.S.E.A. viennent de créer la F.N.S.P. (12) qui entend rassembler «les petits et moyens paysans» en un syndicat «de gauche» (certains disent déjà «à la botte du P.S.»); la F.N.S. E.A. - décidément fort attaquée - doit également faire face à une forte contestation interne menée par des fédérations départementales constituant «l'Interpaysanne» qui veut imposer un droit de tendance et la mise en œuvre d'une réforme des statuts pour «assurer une meilleure représentativité de toutes les composantes de l'agriculture» (13). Dans ces conditions, les prochaines élections aux chambres d'Agriculture devraient s'accompagner de belles empoignades ! On comprend que le projet d'élections à

(11) *Confédération Nationale des Syndicats de Travailleurs-Paysans*

(12) *Fédération Nationale des Syndicats Paysans*

(13) *Conférence de presse des animateurs de l'Interpaysanne*, le 24 février 1982.

la proportionnelle soit très mal perçue par l'actuelle Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, dominée par la F.N.S.E.A. ...

Tous les syndicats ont pourtant été d'accord sur un point - et cette unanimité devrait faire réfléchir le gouvernement - pour se déclarer «déçus» à la fin de la dernière conférence annuelle agricole (9 juillet 1982).

La remise en cause de la politique européenne (la «maladie de l'Europe» dont parlait le C.N.J.A.), la mise en place d'une meilleure organisation des marchés, le «bouillonnement» syndical, représentent des chances de renouveau de la politique agricole française; Sa mise en œuvre demandera de l'audace de la part de nos dirigeants (et une bonne connaissance du milieu agricole, trop de responsables socialistes ne considèrent les paysans que comme des «mal-votants»). Sauront-ils saisir ces chances et tirer profit des atouts de l'agriculture française (en 1981 : 25,4 milliards de F. d'excédent pour le commerce agro-alimentaire !) Peut-on espérer voir surgir de la vaste consultation qui s'engage, de nouveaux modèles de développement agricole, plus soucieux du revenu des producteurs, mais également de la qualité de la vie, du respect de l'environnement, de l'aide aux pays du tiers monde ?

En 1978, un économiste (14) pratiquant la politique-fiction se posait la question suivante : «Quelle politique agricole ferait un gouvernement de gauche ?» Il répondait notamment : «un gouvernement de gauche ferait preuve de beaucoup de prudence et s'assurerait qu'il a convaincu les intéressés, avant de mettre en œuvre des mesures susceptibles d'être mal interprétées. (...) à part quelques réorientations, la politique agricole française ne saurait être bouleversée». L'avenir donnera-t-il raison à M. Klatzmann ?

Rémy LE BRAZ

(14) «*L'Agriculture Française*» - Joseph Klatzmann - Editions du Seuil.



## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à CITÉ, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

règlements à l'ordre de F. AIMARD

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

souscrit un abonnement,

- normal : 60 F
- soutien : 100 F
- fondateur : 500 F

ci-joint règlement par - chèque bancaire - C.C.P. -

## POUR VOS AMIS

Si vous avez un ami qui à votre avis pourrait s'abonner à CITÉ, merci de bien vouloir nous donner son adresse afin que nous le contactions.



## MANIFESTE DES CLUBS NOUVELLE CITOYENNETÉ

Le 10 Mai 1982, des citoyens libres de toute allégeance à l'égard des forces politiques et sociales ont pris l'initiative de fonder les Clubs pour la Nouvelle Citoyenneté. Réunis par un même souci politique, ils avaient, le 10 Mai 1981, marqué leur préférence pour une politique de changement économique et social, sans pour autant se reconnaître totalement dans la tradition de pensée qui l'inspire et tout en affirmant, par ailleurs, le désir de donner aux institutions de la France une pleine et entière légitimité.

Par-delà les polémiques partisanes et les affrontements entre des idéologies désuètes, ils veulent désormais réfléchir aux conditions d'une transformation en profondeur de notre pays, poser les conditions d'une révolution tranquille pour la justice et la liberté.

Cette révolution suppose que soient défendus et développés les droits des citoyens, afin que ceux-ci puissent effectivement participer à la gestion des affaires de leur commune, de leur région et de leur entreprise, au lieu de demeurer les administrés d'un Etat-Providence, les servants de la machine capitaliste nationale ou multinationale.

Cette révolution suppose qu'une transformation des structures économiques soit accomplie, afin que les citoyens aient la possibilité de résister à la logique d'un système industriel secrètement totalitaire.

Cette révolution suppose que la nation française affirme son identité et conserve sa liberté d'action, face aux impérialismes qui tentent de dominer le monde.

Cette révolution suppose enfin que le Pouvoir politique reconquière son indépendance, contre les groupes de pression de toute nature et contre les féodalités économiques et financières.

Ce qui est en jeu n'est donc pas une querelle de personnes, de doctrines ou de mots, mais l'existence même de la nation et du peuple français. Aussi les Clubs Nouvelle Citoyenneté tout en marquant leur préférence pour les forces de changement, et sans refuser le dialogue avec quiconque, se situent en dehors de la droite et de la gauche.

Indépendants du Pouvoir politique et des partis, libres de toute considération de clientèle, à l'abri des groupes de pression, ils se proposent de réfléchir aux conditions du changement social, de suggérer les réformes et les révolutions qui permettront de dépasser les limites dans lesquelles le système économique et la logique étatique nous tient enfermés.

En créant une structure souple et ouverte à toutes les idées novatrices et à tous les courants de pensée, les Clubs Nouvelle Citoyenneté offrent à chacun la possibilité d'une réflexion libre, d'une critique fondée, d'une élaboration en commun de propositions concrètes.

En exprimant ces soucis, en travaillant à la réalisation de ces objectifs, les Clubs Nouvelle Citoyenneté entendent désormais apporter leur contribution au débat politique, avec tous ceux qui s'efforcent de satisfaire les exigences communes de justice et de liberté.

n°1